Nations Unies
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TRENTE-NEUVIÈME SESSION
Documents officiels

18e SÉANCE PLÉNIÈRE
Mercredi 3 octobre 1984, à 10 h 25
NEW YORK

Président : M. Paul J. F. LUSAKA (Zambie).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Débat général *(suite)*

1. M. FERNÁNDEZ SAAVEDRA (Bolivie) [*interprétation de l'espagnol*] : C'est un honneur d'occuper cette tribune où je représente un gouvernement issu de la volonté du peuple. Vos qualités personnelles et votre expérience, Monsieur le Président, sont le garant du succès des délibérations de l'Assemblée générale, à la suite de la présidence mémorable de M. Jorge Illueca, chef d'Etat et ami de la Bolivie, le Président sortant.

2. Ma délégation accueille avec satisfaction l'admission du Brunéi Darussalam au sein de l'Organisation des Nations Unies.

3. Je tiens également à exprimer tout spécialement les remerciements fraternels du peuple bolivien au Secrétaire général pour l'intérêt que les organismes des Nations Unies ont manifesté à mon pays et pour l'assistance qu'ils lui ont apportée.

4. Le peuple et le Gouvernement de la Bolivie réitèrent une fois encore leur adhésion aux principes de la Charte des Nations Unies, en particulier aux principes qui consacrent la nécessité de trouver des solutions pacifiques aux différends et de ne pas recourir à la force dans les relations internationales, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les Etats, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures et l'autodétermination de tous les peuples, ainsi que la condamnation de la conquête territoriale et de toutes formes d'occupation militaire.

5. Par conséquent, la Bolivie réitère catégoriquement son adhésion au principe du non-alignement. Elle rejette l'occupation du Liban et de Chypre par des forces étrangères. Elle déplore que les démarches du Secrétaire général concernant les crises du Kampuchea et de l'Afghanistan n'aient pas abouti aux progrès qu'espérait la communauté internationale. Elle regrette que le conflit se poursuive entre l'Iran et l'Iraq et insiste sur la nécessité d'entreprendre des efforts plus intenses pour le résoudre. Elle appuie toutes les mesures destinées à assurer la réunification de la Corée. Elle constate avec regret l'absence de paix au Moyen-Orient et appuie le peuple palestinien et son droit légitime à l'autodétermination.

6. Pour des raisons de principe et d'expérience historique, la Bolivie souscrit à la doctrine universelle de la non-légitimité des conquêtes dues à la force.

7. Mon pays réaffirme sa solidarité avec la lutte des peuples pour se libérer du joug colonial et réaffirme le droit de la Namibie à l'indépendance, dans le cadre de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

8. Bien entendu, elle s'oppose résolument à la doctrine de l'*apartheid* et estime qu'aucun changement constitutionnel ne saurait être légitime dans la République sud-africaine s'il n'inclut pas la participation directe de la majorité de sa population.

9. Le douloureux conflit en Amérique centrale ne touche pas seulement des pays frères mais risque d'avoir des conséquences négatives pour l'ensemble du continent. Dès le début, la Bolivie a exprimé sa solidarité avec le peuple et le Gouvernement du Nicaragua dans la lutte qu'ils mènent pour réaliser leur transformation nationale libératrice en vue de mettre en place un système démocratique pluraliste.

10. L'action du Groupe de Contadora, qui a l'appui de la communauté internationale, donne la preuve de la capacité, de l'imagination et de la volonté des pays latino-américains de trouver des solutions appropriées à leurs problèmes, sans l'intervention d'intérêts étrangers. Les progrès réalisés à la septième réunion des ministres des affaires étrangères du Groupe de Contadora et des pays d'Amérique centrale le 7 septembre 1984 à Panama [*voir A/39/495*] permettent de constater que, par le dialogue et la négociation, il a été possible d'identifier les principaux écueils ainsi que les formules de conciliation permettant de les éliminer. Le gouvernement de mon pays réaffirme une fois de plus son appui à l'action du Groupe de Contadora et son espoir de voir les conflits de la région réglés définitivement.

11. Dès le siècle dernier, la Bolivie a reconnu les droits légitimes du peuple et du Gouvernement argentin sur les îles Malvinas. Nous espérons que les Gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni reprendront les négociations et parviendront à une solution juste et honorable. Je dois dire, une fois de plus, combien le déploiement d'armements et d'armes nucléaires dans les îles inquiète le Gouvernement de la Bolivie.

12. Mon pays constate avec satisfaction les premiers résultats de l'application des traités Torrijos-Carter[1] qui ont rendu au Panama sa souveraineté sur la zone du canal. Nous espérons que leurs dispositions seront fidèlement appliquées, conformément au calendrier établi.

13. La Bolivie est l'épicentre des mouvements politiques et sociaux qui agitent le continent. Dans le paysage démesuré de ses montagnes se rencontrent les vents des tempêtes géopolitiques, du trafic de la drogue et de la crise économique. Dans ce cadre, nous vivons également l'épopée dramatique de la démocratisation du peuple latino-américain.

14. En octobre 1979, l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains [*OEA*] a déclaré qu'il était "dans l'intérêt permanent de l'hémisphère de trouver une solution équitable permettant à la Bolivie d'obtenir un accès souverain et utile à l'océan Paci-

fique". Cette affirmation catégorique vient de ce que l'on a reconnu que la guerre de 1879 avait rompu artificiellement l'accès souverain de la Bolivie à l'océan Pacifique, modifié l'équilibre du continent et introduit des éléments de tension et de méfiance qui menacent la sécurité et la paix de l'hémisphère.

15. Lors d'une autre intervention que j'ai faite à l'Assemblée, à l'occasion du centenaire de la guerre du Pacifique, j'ai dit que non seulement cet acte belliqueux avait été injuste, mais qu'il représentait aussi une grave erreur historique, car il a limité gravement le rôle que mon pays était appelé à jouer sur notre continent en tant que pont et point de contact entre le Pacifique et les estuaires de l'Amazone et du Río de la Plata. L'enclavement forcé de la Bolivie a créé une atmosphère de tension qui trouve son expression la plus dangereuse dans la course aux armements qui se déroule dans la région, laquelle, ces 10 dernières années seulement, a coûté plus de 25 milliards de dollars et, le moment venu, risque de faire obstacle à la coopération économique harmonieuse et fructueuse entre pays à l'origine complémentaires et qui ont fini par être artificiellement séparés par une erreur historique qu'il faut rectifier.

16. Les conséquences pour le développement économique et politique de la Bolivie ont été encore plus graves. La Bolivie a été privée des ressources naturelles d'un territoire cinq fois plus grand que la Belgique et de l'accès aux richesses de la mer sur une côte de plus de 450 kilomètres. Mon pays a vu limiter son accès souverain aux ports du Pacifique et aux routes traditionnelles de son commerce extérieur, ce qui l'a mis dans une situation inacceptable de dépendance vis-à-vis d'autres puissances. Le coût de nos échanges commerciaux avec l'étranger a été gonflé par des droits douaniers invisibles qui s'élèvent à environ 35 p. 100 du total de nos importations et de nos exportations, par les pertes, les retards et l'acheminement incorrect des chargements. En vérité, l'absence de littoral maritime en soi freine le développement, comme le prouve le fait que les nations privées d'accès à la mer sont au bas de l'échelle du développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

17. Dans le cas de la Bolivie, à cet enclavement géographique s'ajoute une composante psychologique, car sa situation à l'intérieur du continent entraîne un sentiment d'isolement et de méfiance, séquelles d'une guerre injuste. A cet égard, la situation de mon pays est nettement différente de celle des autres pays qui, pour des raisons de justice internationale, demandent le libre accès à la mer. C'est pour cette raison que les pays non alignés ont souligné le "droit inaliénable" de la Bolivie de recouvrer son accès souverain à l'océan Pacifique étant donné que, selon une doctrine universelle, les conquêtes fondées sur la force ne sont pas légitimes.

18. J'espère que cet exposé aidera les membres de l'Assemblée à mieux comprendre la volonté inébranlable de mon pays de retourner à la mer avec les droits qu'il avait lorsqu'il est devenu indépendant. Il n'y a jamais eu de doute quant à ce que la Bolivie veut en demandant l'accès à la mer même si les relations internationales ont modifié à diverses reprises le contexte dans lequel nous avons présenté ces revendications, presque toujours dans l'intérêt national.

19. Récemment, le Gouvernement constitutionnel du président Hernán Siles Zuazo, fondé sur la volonté populaire, a entrepris un processus de consultation interne qui a permis de dégager une position de consensus national en vue de mettre fin à l'encerclement de mon pays par les montagnes des Andes, les plateaux et les forêts de l'Amazone.

20. Ces objectifs se réduisent à l'affirmation que la Bolivie doit recouvrer sa côte et ses propre ports, souverains et utiles, sur l'océan Pacifique, reliés au pays par une bande de territoire souverain et utile qui garantisse la continuité efficace de ce statut territorial et qui fasse des attributs géographiques un tout qui ferait enfin de la Bolivie la terre de rencontre des grands bassins sud-américains et non pas le théâtre d'affrontement d'intérêts opposés et en conflit.

21. Avant de penser à l'idée de compensation territoriale, qui est insoutenable à la lumière des précédents juridiques et des principes universels d'équité, il vaudrait mieux rappeler que la solution de ce problème permettrait de libérer des ressources qui sont actuellement consacrées à des objectifs non productifs et insensés de guerre et ouvrirait la porte à une intégration large et bénéfique des économies et à une complémentarité économique entre des nations qui pourraient à nouveau se qualifier de sœurs, appellation qu'ils avaient perdue sur un lointain champ de bataille.

22. Rien ne saurait remplacer le rétablissement de la souveraineté d'un pays sur son littoral. Tous les moyens de transit ou autres avantages qui dépendent de la volonté d'autrui ne suffisent pas, puisque ce ne sont que des palliatifs et non pas une solution fondamentale et réelle de la situation d'enclavement de la Bolivie.

23. Dans ce contexte, ma patrie est prête à donner suite à l'appel des pays américains de l'OEA en vue d'entreprendre des négociations directes avec les parties intéressées, dans le cadre du système interaméricain et sous les auspices du Président de la Colombie, M. Belisario Betancur, dont l'initative américaine et généreuse mérite la reconnaissance sincère du peuple bolivien.

24. Fort de sa longue expérience de déceptions et de frustrations, mon pays croit que c'est ainsi que seront créées les conditions propices à des négociations sérieuses et pratiques qui tiendront compte des droits, des intérêts et des attentes des parties intéressées. C'est sur cette voie que nous trouverons la solution espérée d'une "paix stable", comme le réclame la résolution pertinente de l'OEA de 1979. C'est sur cette voie qu'il sera possible de trouver une solution permanente au vieux conflit du Pacifique.

25. Comme cette guerre et ses conséquences douloureuses ont touché la Bolivie, le Chili et le Pérou, il est logique que la solution du conflit inclue ces nations et les en fasse bénéficier, dans le cadre des traités et des précédents juridiques en la matière, de façon à parvenir à un accord qui tienne compte des "droits et intérêts des parties intéressées", ainsi que le stipule un paragraphe de la résolution que l'OEA a adoptée à l'unanimité en novembre 1983.

26. Il ne fait aucun doute que le chemin qui mène à la paix repose sur l'entente fondée sur la bonne foi et la volonté politique claire de surmonter les difficultés qui séparent nos peuples. A nouveau, la Bolivie est prête à faire appel au dialogue afin d'obtenir ses

droits, toujours confiante dans les moyens pacifiques pour résoudre les différends internationaux.

27. Pendant longtemps, on a parlé de la théorie des dominos en ce qui concerne les conflits. Le moment est peut-être venu d'appliquer l'hypothèse des dominos à la paix : la solution d'un conflit peut faciliter la cessation des autres. C'est l'espoir que forme mon pays dans ces années cruciales. Peut-être est-ce la contribution que la volonté indomptable de mon peuple offre à la communauté internationale, en suivant l'exemple admirable du Panama.

28. Le contrôle du trafic de la drogue et la consommation de stupéfiants sont un autre défi des temps modernes, qui mettent en danger la vie et la santé de nos peuples et la stabilité des institutions démocratiques.

29. Traditionnellement, la lutte contre ces activités criminelles a été principalement menée dans les pays producteurs. Dans cette logique, la méthode la moins chère et la plus efficace consiste à détruire les cultures illicites et à éviter la fabrication des stupéfiants grâce à des programmes de contrôle et à une répression mise en place dans les nations productrices. Néanmoins, comme la production est en réalité fonction de la demande, le nœud du problème se trouve dans les pays acheteurs. En ce qui concerne tout au moins la Bolivie, cette conclusion est appuyée par des preuves indiscutables, culturelles et historiques. Il faut rappeler que, dans les pays andins, l'usage innocent des feuilles de coca est aussi ancien que ces civilisations et que la présence de la drogue n'a jamais été une cause de détérioration sociale.

30. Il est également évident que la plus grande partie des gains engendrés par ces activités illicites reste dans les pays consommateurs et, à un moindre degré, dans la chaîne d'intermédiaires, augmentant ainsi la richesse et la liberté d'action des organisations criminelles. Les producteurs reçoivent une petite fraction de ces ressources, comme cela se produit en général pour les exportations du monde en développement.

31. Par conséquent, l'élimination de ce problème exige qu'on le repense en théorie et qu'on le replace dans la pratique. La véritable solution incombe à la communauté internationale mais l'apport principal doit venir des pays consommateurs qui disposent des ressources financières et techniques nécessaires pour combattre le mal avec des chances de succès.

32. Comme on le sait, le trafic des stupéfiants fonctionne grâce à une structure complexe de caractère international. La production, la transformation, le transport, le financement, la corruption, la commercialisation et la consommation sont les diverses phases d'une activité illicite intégrée sur les plans vertical et horizontal. A nouveau, les pays en développement, producteurs et points de transit, sont des maillons dépendants dans cette chaîne. Ce sont les autres qui décident comment produire et pourquoi produire.

33. Il est évident que les mesures nationales isolées ne pourront jamais réussir dans cette structure complexe, qui implique des économies régionales, des activités multiples et des systèmes politiques et sociaux hétérogènes, si elles ne sont pas articulées, coordonnées et centralisées en un effort solidaire et concerté au niveau international.

34. Un autre aspect de cette même question est qu'il faut tenir compte, dans l'action contre le trafic des stupéfiants, de mesures autres que des mesures de répression pure et simple. Bien que cet élément soit indispensable dans une stratégie globale, il est d'une importance fondamentale d'offrir des moyens de rechange pour développer les régions rurales et les secteurs où l'existence de la population, étant donné leur pauvreté et leur marginalité, dépend de la production et de la transformation des stupéfiants. Il faut également trouver des formules de rechange aux économies parallèles et illicites qui se sont développées dans le cadre d'un réseau international de trafic des stupéfiants et qui causent de graves et profondes distorsions dans le développement des pays producteurs.

35. Ce n'est pas la répression mais le développement économique et social qui permettra de trouver une réponse politique et sociale valable pour en finir de façon radicale avec ce problème.

36. Mon pays a souffert dans sa chair, à un point extrêmement dramatique, de la présence de ces activités criminelles et de ses conséquences sociales, économiques et politiques. Le gouvernement constitutionnel du Président Siles Zuazo a fait face à ce défi dans le contexte d'une crise économique profonde et des énormes difficultés qu'entraîne le passage d'une dictature à la démocratie.

37. En effet, le peuple bolivien a le premier mis en place un gouvernement légitime en chassant un gouvernement illégitime qui était à la solde même des trafiquants de drogue. Peu de semaines après, dans l'exercice de ses pouvoirs légitimes, le gouvernement a ordonné aux forces armées et de police d'occuper de vastes zones tropicales et de détruire les centres de production de stupéfiants. Dans ces régions, nous avons tracé les plans d'un développement rural intégré qui permettra aux paysans de bénéficier d'une infrastructure sociale appropriée et de consolider des activités économiques rentables, légitimes et stables.

38. Pour la Bolivie, la lutte contre les stupéfiants est une obligation morale et un impératif pratique. Le gouvernement constitutionnel se montrera sans pitié pour châtier tous ceux qui participent à ces activités illicites. Malgré les efforts de la Bolivie, il ne sera cependant jamais possible de réussir sans une action internationale concertée, que le président Siles Zuazo a préconisée en novembre 1982, à la trente-septième session de l'Assemblée [*84e séance*].

39. Dans cet esprit, et sur l'initiative de mon pays, l'Argentine, le Brésil, la Colombie, l'Equateur, le Pérou et le Venezuela ont approuvé le 1er octobre de cette année la Déclaration de New York contre le trafic et l'usage illicite des drogues [*A/39/551 et Corr.1 et 2, annexe*] et ont décidé de demander à l'Assemblée de convoquer une conférence spécialisée des Nations Unies, qui, nous l'espérons, pourra avoir lieu en Bolivie, afin d'examiner et de prendre toutes les décisions relatives à cette activité délictueuse, et ce dans une perspective globale qui, dans l'opinion latino-américaine, est la condition essentielle du succès de la tâche que nous entreprenons aujourd'hui.

40. La concurrence de divers facteurs a provoqué deux récessions mondiales, presque sans interruption. La première a eu lieu au milieu des années 70 et la deuxième au début des années 80. Ce phénomène

s'est manifesté, pour l'Amérique latine, par une baisse graduelle considérable de son produit intérieur brut, par l'accélération du processus inflationniste et par la perte de son pouvoir d'achat sur les marchés extérieurs due à la constante détérioration des termes de l'échange.

41. Aujourd'hui, l'Amérique latine a un produit intérieur brut par habitant analogue à celui qu'elle avait atteint il y a sept ans, avec une augmentation des prix à la consommation qui en 1983 a atteint 130 p. 100 et une diminution des échanges de 38 p. 100 depuis 1977. En conséquence, la région a été obligée de réduire de façon dangereuse ses importations, fait qui est encore plus grave si l'on considère que l'Amérique latine est devenue à partir de 1983 un exportateur net de capital. En effet, alors qu'en 1981 nous avions reçu un apport net de ressources réelles de l'extérieur, ce processus s'est inversé en 1983, quand nous avons transféré vers l'étranger un montant qui a atteint 30 milliards de dollars.

42. Si, en outre, on y ajoute la charge de la dette extérieure, dont le service exige des ressources qui, aujourd'hui, sont de plus en plus limitées, on est amené à conclure que la situation de crise économique est telle qu'elle exige en Amérique latine un traitement prioritaire visant à trouver des solutions non seulement immédiates mais également à moyen et à long terme.

43. La Bolivie offre précisément l'exemple d'un pays où se dessinent les caractéristiques de la crise qui affecte la région. Son économie souffre d'une récession sans précédent qui a entraîné une chute du revenu national par habitant de 30 p. 100 ces deux dernières années, une inflation qui a augmenté démesurément en atteignant en 1983 un taux d'environ 300 p. 100 et un doublement du nombre des chômeurs ces dernières années.

44. Les efforts du Gouvernement bolivien pour faire face à cette grave situation se sont heurtés à des obstacles dus au montant élevé de la dette extérieure, aux termes défavorables de l'échange, à la réduction du volume des exportations et à une forte baisse des importations essentielles pour le bon fonctionnement de l'économie du pays. Par exemple, les termes de l'échange se sont aggravés de 10 p. 100 au dernier trimestre, les importations ont diminué de 45 p. 100 en 1983 et les exportations ont baissé de 35 p. 100 entre 1976 et 1983.

45. Dans le domaine social, on a constaté une situation dramatique due à une aggravation brutale des conditions de vie de larges secteurs de la population. D'importantes catégories ont atteint les niveaux de consommation les plus bas et d'autres sont virtuellement menacées par la faim. Les indicateurs sociaux de la malnutrition, de la mortalité infantile, de l'espérance de vie et d'autres phénomènes sont parmi les plus critiques du continent.

46. Dans ces conditions, les conflits sociaux et politiques s'aggravent et, à cet égard, les revendications de la population acquièrent un caractère d'intransigeance. Par conséquent, il s'avère difficile d'exécuter le programme de reprise économique et la stabilité du processus démocratique lui-même se trouve en danger.

47. Au début de son mandat, le président Siles Zuazo a dit, au cours de la déclaration qu'il a faite à l'Assemblée en novembre 1982, que le gouvernement constitutionnel avait hérité d'un pays hypothéqué et d'une crise économique aiguë, une situation contraignant les Boliviens à faire d'énormes sacrifices pour rétablir et améliorer peu à peu l'économie.

48. Le peuple de Bolivie se sacrifie quotidiennement pour restructurer l'économie nationale. Néanmoins, il faut que la communauté internationale fasse preuve de compréhension et apporte sa contribution pour résoudre avec nous cette crise accablante, car les sacrifices que l'on peut exiger de la plus grande partie de la population sont tels qu'on ne saurait les prolonger longtemps encore, si des signes d'espoir et de reprise économique réelle n'apparaissent pas.

49. Les programmes de redressement adoptés par le gouvernement révèlent son sentiment de responsabilité. Néanmoins, le fait que nous n'ayons pas pu les appliquer rigoureusement montre qu'il y a des facteurs d'ordre social et politique qui l'ont empêché et prouve combien nous avons besoin d'un appui plus rapide et concret de la part de la communauté internationale afin de neutraliser les facteurs négatifs qui empêchent leur exécution, sans faire appel à la force ou à la répression politique, ce qui serait contraire à l'esprit démocratique du président Siles Zuazo.

50. Il reste encore beaucoup à faire pour restaurer et restructurer l'économie à partir de bases solides et dynamiques, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Pour cela, nous avons besoin de ressources nouvelles, de technologie et d'une gestion adéquate.

51. A cet égard, le problème du service de la dette extérieure a revêtu une importance politique et sociale extrême car il n'a fait qu'imposer un plus grand nombre de sacrifices et d'obligations aux économies faibles de la région.

52. Il semble que l'on n'ait pas encore compris que ce fardeau imposé aux peuples d'Amérique latine avec tout le poids du redressement économique ne peut que conduire à approfondir la crise, à appauvrir les sociétés régionales, à paralyser leurs appareils de production et à déclencher la violence sociale. Ce n'est donc guère le moyen d'accroître la capacité de rembourser la dette extérieure.

53. C'est pourquoi le président Siles Zuazo a toujours insisté sur le fait que l'Amérique latine devrait s'unir pour engager le dialogue politique avec les pays créanciers car les conséquences de la dette étrangère dépassent largement les aspects purement financiers et techniques et exigent des définitions à l'échelle mondiale en matière de financement et de commerce international. De cette façon, les pays créanciers et le système bancaire international joueraient un rôle dans le processus d'ajustement correspondant à leur part de responsabilité dans l'origine et les conséquences du problème de l'endettement de l'Amérique latine. Cela fait partie sans aucun doute du Consensus de Carthagène [*voir A/39/331*] et du Communiqué de Mar del Plata [*A/39/554*].

54. Les circonstances extrêmement difficiles que traverse notre économie ont amené le Gouvernement de la Bolivie à prendre la décision de reporter temporairement le service d'une partie de sa dette extérieure. Bien que cette décision paraisse isolée du contexte international, il ne serait pas étonnant que dans un avenir proche d'autres pays dont le niveau de développement est analogue au nôtre se voient égale-

ment obligés de suspendre leurs obligations. La solution ne consiste pourtant pas à chercher des sanctions qui seraient non seulement injustes mais sans effet, mais plutôt à nous aider à redresser notre appareil de production, puisque cela irait également dans le sens de l'intérêt des créanciers. Un tel redressement suppose un apport de capitaux frais pour encourager les exportations de produits traditionnels comme de produits nouveaux. La Bolivie compte sur ses ressources pour remplir ses obligations actuelles et pour améliorer le niveau de vie de sa population. Mais en l'absence d'une épargne intérieure, il est nécessaire de bénéficier d'un financement extérieur afin de transformer ces ressources en richesse exportable.

55. Telles sont les raisons qui devraient amener la communauté internationale, y compris, bien sûr les banques privées et les organismes multilatéraux de financement, à offrir sa coopération. A partir de cette philosophie, il est possible de trouver une solution constructive à un problème qui, envisagé d'une façon traditionnelle, ne peut que provoquer des conséquences dangereuses pour le développement des pays d'Amérique latine et la stabilité de l'ordre économique international.

56. La vague de la démocratie a traversé le continent, depuis le Río Grande jusqu'à la Terre de Feu, avec plus de vigueur que jamais. Un à un, les peuples américains ont réaffirmé leur droit de vivre dans la liberté. Un à un, les régimes autoritaires cèdent la place à des gouvernements représentant la volonté populaire. Ce processus est si répandu et si intense que l'on perd parfois de vue son importance et que l'on oublie ses conséquences et ses risques. Il ne s'agit pas, en tout cas, d'un phénomène curieusement simultané de remplacement de gouvernements militaires par des gouvernements civils, comme cela s'est déjà produit tant de fois. Nous sommes en présence d'un changement historique profond qui trouve ses racines dans les modifications de la structure économique et sociale de l'Amérique du Sud ces 50 dernières années.

57. Pendant la décennie des années 30, la grande dépression a détruit les vieilles républiques oligarchiques, féodales et peu développées en ouvrant la voie au populisme civil et militaire qui, bien que de façons différentes, a modernisé les sociétés américaines grâce à la réforme agraire, à l'industrialisation, à la substitution des importations, à la participation directe des Etats aux activités économiques et à la mobilisation des grandes masses urbaines et rurales.

58. De cette façon, cette nouvelle structure productive et sociale, urbaine et perfectionnée, a été établie en Amérique latine, avec d'immenses différences, cependant, entre les niveaux de bien-être et de richesse; une société jeune et dynamique mais profondément injuste; des nations victimes de grands déséquilibres internes et soumises à un système international d'oppression; des pays avec d'immenses ressources humaines, naturelles et technologiques, mais toujours isolés les uns des autres et tributaires des autres.

59. Pendant très longtemps, on a pu constater la contradiction qui existait entre une structure sociale et économique ouverte et participative et un système politique de plus en plus autoritaire et paternaliste. La démocratie a cessé de n'être qu'un mot pour devenir un slogan. En réalité, elle a incarné pleinement les réelles nécessités de la société et a ainsi mobilisé des millions de personnes en remplissant les rues et les prisons de l'Amérique de héros et de martyrs.

60. Enfin, comme cela s'est produit il y a 50 ans, une grande crise internationale a menacé le modèle économique néolibéral, a causé l'effondrement des régimes autoritaires et a ouvert la voie au processus démocratique large mais encore désordonné que suit l'Amérique latine. C'est un processus qui, manifestement, présente des différences considérables par rapport aux anciennes démocraties formelles et oligarchiques et des défis nouveaux et complexes à l'élaboration et à l'organisation de la politique du continent. En effet, le cadre des valeurs démocratiques classiques — respect des droits de l'homme et de la liberté individuelle, observation de la loi — doit intégrer dans les mécanismes de participation et de décision politique les nouveaux secteurs sociaux issus du processus de modernisation, d'urbanisation et de réforme agraire.

61. Dans le cas de la Bolivie, il s'agit incontestablement d'une évolution difficile et pleine de tiraillements du fait de l'apparition de nouveaux protagonistes qui, au prix de leur sang, ont conquis le droit de participer à ce processus et de la présence de structures régionales nouvelles qui sont contraires aux modèles classiques d'organisation politique, économique et sociale.

62. C'est pourquoi il est indispensable de transformer la doctrine et la pratique politiques en vue d'y inclure, sous la forme d'institutions appropriées, la présence de nouveaux éléments sociaux et de nouvelles structures représentant les masses populaires dans la prise des décisions qui touchent la vie de la communauté et de l'Etat, dans les domaines politique, économique et social.

63. Divers aspects différents du concept de la démocratie découlent de ces considérations. La démocratie économique renforce le système d'économie mixte qui repose sur l'équilibre entre le pouvoir relatif des entreprises publiques et privées et la reconnaissance explicite du rôle de guide joué par l'Etat dans la planification de l'économie nationale. La démocratie régionale est indispensable et urgente parce qu'elle permet de mettre en place des formes ingénieuses et courageuses de décentralisation administrative et de gouvernement local, qui reflètent les réalités contemporaines et permettent de tirer pleinement parti des ressources humaines et naturelles de nos pays qui, jusqu'à présent, ont été gaspillées. La démocratie sociale et culturelle doit comprendre l'élimination de toute forme de discrimination raciale et économique, et l'application de méthodes susceptibles de garantir la santé, l'enseignement, le logement et des chances égales à toute la population. La démocratie politique doit se fonder sur le respect de l'opinion individuelle et l'abandon des pratiques paternalistes et admettre, enfin, la présence effective de la grande majorité de la population dans les prises de décisions politiques.

64. Tels sont les défis de l'histoire que les peuples d'Amérique latine et mon pays doivent relever. Le gouvernement du président Siles Zuazo et de l'Unité démocratique et populaire doit édifier un système démocratique et pluraliste, respectueux de la liberté et des droits de l'homme, face aux bouleversements d'une profonde transformation sociale, à la crise économique la plus grave de ce siècle, aux effets trompeurs et pernicieux du trafic des stupéfiants et à

l'indifférence apparente des grandes puissances à l'égard des souffrances des peuples du tiers monde. Lorsqu'on voit cette lutte, dans toute son ampleur, il est difficile de refréner un sentiment profond et confus de crainte et d'espoir, car nous voyons entre les zones d'ombre et de lumière de cette lutte les contours vagues et encore imprécis de la nouvelle société que cette génération est en train d'édifier en cette étape héroïque dans l'histoire de l'Amérique latine.

65. M. VÁRONYI (Hongrie) [*interprétation de l'anglais*] : Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale. Conscient de vos compétences et de votre riche expérience de la vie internationale, je suis persuadé que vous dirigerez efficacement nos délibérations. Je tiens à vous assurer de la coopération de ma délégation dans l'accomplissement de vos fonctions lourdes de responsabilités.

66. Je tiens également à souhaiter la bienvenue au Brunéi Darussalam, nouveau Membre de l'Organisation.

67. Au cours de presque 40 ans d'existence de l'Organisation, le monde, à plusieurs reprises, a été confronté à une escalade des tensions internationales et à une évolution de la situation contraire à l'esprit et à la lettre de la Charte des Nations Unies. L'aggravation des tensions internationales, l'accélération de la course aux armements et les tentatives croissantes de l'extérieur en vue de perturber l'ordre politique et social interne d'Etats souverains ont atteint, à notre époque, des dimensions dangereuses, et représentent une source d'inquiétude bien légitime non seulement pour les populations des pays ou régions concernés, mais pour les peuples du monde entier.

68. Les accords, déjà signés, concernant la limitation des armes stratégiques sont menacés et aucun accord nouveau n'est intervenu. Le début du déploiement en Europe occidentale de missiles à moyenne portée américains est l'un des événements récents les plus graves. Il augmente l'impression de menace nucléaire en Europe et non seulement provoque des tensions accrues dans la vie internationale, mais accroît également la méfiance entre les pays du continent européen.

69. Devant cette situation, il serait d'une importance primordiale que les pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord [*OTAN*] adoptent une attitude positive à l'égard des propositions des pays socialistes, qui tiennent pleinement compte des intérêts de sécurité légitimes de toutes les parties. Les Etats membres de l'Organisation du Traité de Varsovie ne recherchent aucune supériorité militaire, mais ils ne sauraient tolérer que l'équilibre militaire établi par l'histoire soit renversé. Par conséquent, mon gouvernement, tout en se déclarant inquiet face à la situation créée par le déploiement de missiles, estime que les contre-mesures adoptées par l'Union soviétique étaient justifiées. D'autre part, nous pensons que l'objectif recherché devrait être de maintenir la parité militaire à un niveau aussi bas que possible des armements et des forces armées. Des progrès vers cet objectif exigent la création de conditions favorables à la reprise des négociations sur la limitation des armements qui ont été interrompues à la suite du déploiement des missiles en Europe occidentale.

70. Le Gouvernement hongrois est d'avis que cette évolution néfaste de la vie internationale n'est pas irréversible. A notre époque nucléaire, il n'existe pas d'alternative raisonnable à la coexistence pacifique d'Etats ayant des systèmes sociaux différents. Nous pensons que, dans la situation présente si pleine de dangers, il existe des facteurs objectifs qui rendent indispensable un dialogue constant et élargi entre les pays du monde. Cela, cependant, exige une preuve tangible de volonté politique, une étude sérieuse des propositions visant la réduction des tensions et des réponses concrètes à ces propositions.

71. L'importance capitale que revêtent les relations entre les deux grandes puissances, l'Union soviétique et les Etats-Unis, a été soulignée par de nombreux orateurs ici, à l'Assemblée. La Hongrie considère également que le cours des relations soviéto-américaines est un facteur déterminant de la situation internationale. Je pense que tous les membres de la communauté internationale se féliciteraient de voir s'établir vraiment des rapports plus réalistes et plus responsables entre les deux pays. Nous sommes persuadés que les relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis ne peuvent se normaliser que sur la base du respect des principes d'égalité et de sécurité égale.

72. Mon gouvernement pense que la conjoncture internationale actuelle rend plus impérieuse que jamais la nécessité de faire tout ce qui est possible pour empêcher toute nouvelle détérioration de la situation. Voilà pourquoi il est fâcheux que certains milieux questionnent les réalités qui sont apparues après la deuxième guerre mondiale et, partant, exacerbent la situation politique déjà tendue. Les peuples ne veulent pas renoncer aux bienfaits de la détente, pas plus qu'au climat salutaire que cette période a fait naître pour notre bien à tous. Les gouvernements devraient profiter de cet atout moral considérable pour inverser ce processus défavorable qui ne peut qu'être lourd de dangers pour l'ensemble du monde, provoquer le gaspillage de ressources matérielles et intellectuelles, retarder la solution des problèmes mondiaux pressants, empirer les conditions de vie des peuples et précipiter vers la décadence toute notre civilisation.

73. Les pays socialistes et les autres Etats ont, dans les instances internationales, à l'Assemblée générale notamment, déployé des efforts considérables en vue du désarmement. Malheureusement, il n'a pas été possible jusqu'à présent d'arriver à des résultats concrets. Bien plus, ceux déjà obtenus sont menacés. Il est inquiétant que les instances internationales conçues pour élaborer des accords de désarmement et de contrôle des armements soient vouées à l'échec parce que l'OTAN ne veut pas arriver à des accords de fond.

74. Le Gouvernement hongrois maintient que l'on doit redoubler d'efforts en dépit des échecs. L'importance politique des instances de désarmement augmente; elle ne diminue pas. Les délibérations sur le désarmement et les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, même si elles n'aboutissent pas à des résultats immédiats, insistent sur le désir de paix des peuples et de nombreux pays du globe et sur leur volonté de créer un monde pacifique où ils puissent vivre et travailler en toute sécurité.

75. Le Gouvernement de la République populaire hongroise estime que les tâches les plus urgentes en

matière de politique internationale sont d'éliminer le danger de guerre, de guerre nucléaire en particulier, et de freiner la course aux armements.

76. Pour ce qui est des efforts entrepris pour écarter le danger d'une guerre nucléaire, nous attachons une particulière importance à la proposition selon laquelle chaque puissance nucléaire renonce à utiliser en premier l'arme nucléaire. Un tel engagement contribuerait grandement à améliorer le climat international et à renforcer la confiance entre les Etats. L'inclusion, par les puissances nucléaires, de leurs engagements unilatéraux dans un instrument juridique international accroîtrait considérablement le poids politique d'une telle mesure.

77. Le renforcement des garanties de sécurité pour les Etats non nucléaires demeure une importante tâche. Mon gouvernement estime par ailleurs que la création de zones exemptes d'armes nucléaires en Europe et dans d'autres parties du monde est à la fois opportune et utile.

78. Le Gouvernement de la République populaire hongroise attache toujours la même importance aux efforts faits pour empêcher la prolifération des armes nucléaires. Nous espérons que la troisième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, prévue pour bientôt, contribuera au renforcement du régime de non-prolifération. De même, l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires permettrait de freiner la course aux armements.

79. L'introduction de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique est une étape dangereuse qui menace gravement la paix mondiale. Nous appuyons les efforts qui sont faits pour que des négociations aient lieu le plus tôt possible en vue d'arriver à une complète démilitarisation de l'espace extra-atmosphérique et d'inclure à l'ordre du jour de la présente session la question de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins exclusivement pacifiques.

80. Tout en insistant tout particulièrement sur le désarmement nucléaire, nous jugeons qu'il est nécessaire d'accélérer les pourparlers sur l'interdiction des armes de destruction massive telles que les armes chimiques, radiologiques ou autres et de mener à bonne fin ces négociations aussi rapidement que possible. Il est une autre tâche tout aussi importante : mettre un terme à la rivalité en matière d'armes classiques.

81. Le Gouvernement hongrois, que préoccupent vivement le maintien de la paix et la promotion de relations inter-Etats constructives, accorde toujours plus d'attention au renforcement de la sécurité et de la coopération en Europe, dans l'esprit d'Helsinki. Alors que le dixième anniversaire de la signature de l'Acte final d'Helsinki[2] approche, mon gouvernement demeure convaincu que la manière la plus efficace de préserver la détente et d'accroître la coopération en Europe est de s'assurer que tous les Etats participants appliquent pleinement et de manière équilibrée les dispositions de ce document.

82. La vitalité du processus mis en place à Helsinki a été mise en évidence par le fait que la réunion de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe a pu — en dépit du climat tendu — achever ses travaux par l'adoption d'un document de fond équilibré, ouvrant ainsi la voie à la convocation de la Conférence de Sotckholm sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe. Mon gouvernement estime qu'il est très important que ces pourparlers débouchent sur des résultats et contribuent à diminuer la tension et l'affrontement militaire.

83. Une réponse constructive des pays de l'OTAN à la proposition d'élaboration d'un traité sur le non-recours à la force armée et sur le maintien de relations pacifiques aurait une influence positive sur l'évolution de l'ensemble du processus européen. Dans leur appel publié à Budapest en avril dernier, les Etats membres du Traité de Varsovie ont proposé que les consultations multilatérales sur cette question commencent le plus rapidement possible. Le Gouvernement hongrois a envoyé le texte de cet appel à toutes les parties intéressées et attend leur réaction.

84. Le Gouvernement de la République populaire hongroise a fait tout ce qui était en son pouvoir pour faire évoluer le processus d'Helsinki de même que pour promouvoir la pleine application des principes et des recommandations de l'Acte final. Conformément à la décision de la réunion de Madrid, le Forum culturel européen sera organisé à Budapest en 1985. Nous y voyons une reconnaissance générale de notre activité dans ce sens. Nous nous préparons à ce forum qui, nous l'espérons, sera une nouvelle contribution au développement de la coopération en Europe en nous permettant de mieux nous connaître les uns les autres et, partant, de franchir une étape importante vers le renforcement de la confiance.

85. La Hongrie a cherché à préserver et à développer les acquis de la détente par la voie de ses relations bilatérales également. Elle s'est efforcée de contribuer à l'amélioration du climat international et à la mise en œuvre pratique de la politique de coexistence pacifique en poursuivant le dialogue aussi bien qu'en maintenant et en développant davantage ses relations avec des Etats qui ont un système social différent du sien. Nous sommes prêts à poursuivre ce dialogue de fond.

86. La situation au Moyen-Orient, l'agression israélienne contre les pays arabes, constitue toujours une grave menace pour le monde entier. Mon gouvernement considère que des efforts internationaux supplémentaires s'imposent pour trouver une solution aux problèmes de la région. Je pense que la situation au Moyen-Orient exige un règlement global, juste et durable garantissant au peuple palestinien l'exercice de ses droits légitimes, notamment celui d'établir un Etat qui lui soit propre, et permettant d'établir les conditions et les garanties nécessaires pour que tous les Etats de la région vivent en paix et en toute quiétude, à l'intérieur de frontières internationalement reconnues.

87. Les événements de l'année écoulée, en particulier l'agression contre la Grenade et les mesures menaçant la souveraineté de Cuba et du Nicaragua, ont accru la tension dans la région des Caraïbes. Mon gouvernement est de plus en plus préoccupé par cette évolution de la situation dans cette partie du monde et apporte tout son appui aux efforts visant à trouver une solution pacifique et négociée à la crise de l'Amérique centrale.

88. Le Gouvernement de la République populaire hongroise continue de préconiser l'intégrité territoriale de la République de Chypre et le respect de sa souveraineté et de son statut de pays non aligné. Il appuie les efforts déployés par le Secrétaire général en vue d'un règlement pacifique et négocié de la question de Chypre, dans l'esprit des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et sur la base du respect des intérêts des deux communautés ethniques.

89. Malheureusement, l'Asie du Sud-Est reste une source de tension dans la politique internationale. Nous pensons que les problèmes de la région faisant l'objet de controverses devraient être réglés pacifiquement par les Etats directement concernés, sur la base du respect de leurs intérêts mutuels et des réalités. Les propositions constructives des pays indochinois fournissent un cadre approprié à de tels efforts. Des progrès seraient également renforcés par une reconnaissance internationale générale du Gouvernement de la République populaire du Kampuchea et par une action visant à garantir sa représentation légitime dans les organisations internationales, y compris l'Organisation des Nations Unies.

90. L'intervention des forces réactionnaires internationales dans les affaires intérieures de l'Afghanistan — la guerre non déclarée contre ce pays — devrait se terminer le plus tôt possible. Le Gouvernement hongrois suit avec une grande attention les activités du représentant personnel du Secrétaire général et espère que les Etats intéressés trouveront le moyen de parvenir à un règlement négocié sur la base du respect de la souveraineté de la République démocratique d'Afghanistan.

91. Mon gouvernement appuie les initiatives prises par le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée en vue d'une réunification pacifique et démocratique du pays, sans ingérence étrangère.

92. Le Gouvernement de la République populaire hongroise est en faveur de l'élimination des vestiges du système colonial, où qu'ils existent. Nous sommes persuadés que des efforts internationaux concertés et des mesures plus résolues sont nécessaires pour atteindre cet objectif. La juste lutte des mouvements de libération nationale a tout notre appui.

93. Mon gouvernement estime qu'il est très important d'obtenir une plus large mesure de justice sociale et un exercice plus complet des droits de l'homme dans le monde. Partant de son système socialiste de société, la Hongrie fait en sorte de respecter pleinement les obligations internationales qu'elle a contractées dans ce domaine. Nous estimons que la politique de la République sud-africaine raciste est l'exemple le plus frappant de violations grossières et massives des droits de l'homme. Nous pensons que l'adoption de la nouvelle constitution sud-africaine est une manœuvre visant à perpétuer le système d'*apartheid*. La responsabilité du retard dans le règlement de la question de Namibie incombe au régime sud-africain et à ceux qui l'appuient.

94. La République populaire hongroise appuie les efforts anti-impérialistes du Mouvement des pays non alignés et est prête à coopérer avec lui pour satisfaire sa juste exigence d'un ordre mondial plus pacifique et plus démocratique et trouver des solutions équitables aux problèmes qui se posent aux pays en développement.

95. Les tendances défavorables de la situation internationale ont également eu leurs incidences sur l'économie mondiale. Les relations économiques et techniques internationales sont gravement endommagées par les tendances toujours croissantes à l'embargo, par un protectionnisme accru, les difficultés des systèmes d'échange et des systèmes monétaires et les taux d'intérêt artificiellement élevés, qui touchent quasiment tous les pays et groupes de pays, mais frappent beaucoup plus durement les pays en développement.

96. Dans une telle situation, on constate de nouveaux retards dans le règlement d'un grand nombre de problèmes mondiaux, qui n'est possible que si la coopération internationale s'améliore. L'accomplissement de tâches urgentes, telles que l'approvisionnement alimentaire de la population mondiale, la protection des mères et des enfants, une utilisation rationnelle des matières premières et de l'énergie, l'exploration de nouvelles sources d'énergie et la protection de l'environnement, est encore retardé. Tout cela pourrait avoir des conséquences imprévisibles pour l'avenir de notre globe. Les institutions spécialisées et les autres organisations du système des Nations Unies devraient avoir un rôle important à jouer dans le règlement de ces problèmes.

97. Lors de leur conférence tenue au plus haut niveau à Moscou en juin dernier, les Etats membres du Conseil d'assistance économique mutuelle se sont prononcés en faveur de travaux plus intenses en vue de la restructuration des relations économiques internationales sur une base juste et démocratique. Ils ont proposé que des négociations globales sur les problèmes économiques les plus importants commencent rapidement dans le cadre des Nations Unies, avec la participation de tous les Etats.

98. La Hongrie, dont près de la moitié du revenu national provient du commerce extérieur, est également gravement touchée par les tendances défavorables des conditions commerciales et économiques internationales. Nous cherchons à développer et à étendre nos relations économiques extérieures et nous sommes contre la discrimination et le protectionnisme. Mon gouvernement maintient que le commerce mondial doit être mené sur la base du traitement de la nation la plus favorisée, de la non-discrimination et de l'accomplissement de bonne foi des obligations contractuelles. Nous sommes convaincus que, dans la situation internationale actuellement tendue, la création de telles relations économiques pourrait avoir un rôle stabilisateur important et donc un effet politique favorable.

99. Au printemps dernier, nous avons eu l'occasion d'accueillir le Secrétaire général dans notre pays et d'avoir des entretiens utiles avec lui. Mon gouvernement continue d'accorder une importance primordiale aux activités des Nations Unies et reste prêt à jouer un rôle actif dans les travaux de l'Organisation mondiale pour trouver une solution aux problèmes toujours plus complexes que connaît le monde. Nous sommes convaincus que les Nations Unies doivent jouer un rôle efficace dans le règlement des différends internationaux, dans la solution des problèmes mon-

diaux et dans les efforts visant à améliorer les relations pacifiques entre les Etats et la coopération internationale multiple. Le respect par tous les Etats Membres des obligations qu'ils ont contractées au titre de la Charte des Nations Unies et autres documents internationaux et des efforts communs pour s'attaquer aux problèmes existants serait d'une importance décisive. S'il en était ainsi, le Secrétaire général serait en mesure dans un an — à l'occasion du quarantième anniversaire de la création de l'Organisation mondiale — d'établir un rapport décrivant un monde beaucoup plus pacifique et plus sûr qu'il ne l'est aujourd'hui.

100. M. SHAMIR (Israël) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, c'est un grand plaisir pour moi de m'associer aux chaleureuses félicitations qui vous ont été adressées de cette tribune. C'est un hommage rendu à votre pays, à votre personne ainsi qu'à un continent qui joue un rôle si important à l'Organisation des Nations Unies. J'espère et je suis sûr que, sous votre sage direction, les délibérations de l'Assemblée à cette session seront constructives et positives et nous permettront de nous attaquer aux graves problèmes auxquels nous devons faire face.

101. C'est une source de satisfaction de constater que la famille des nations croît d'une année à l'autre, enrichie de nouveaux partenaires dans un effort commun. L'existence des Nations Unies dépend du principe de l'universalité. La seule attitude que nous devons rejeter est la défense d'intérêts étroits et égoïstes qui vont à l'encontre de nos efforts internationaux communs.

102. Chaque session de l'Assemblée générale doit décider dans un esprit d'optimisme, malgré les déceptions du passé, qu'elle peut et doit renouveler ses efforts et œuvrer pour un monde meilleur. Il y a 40 ans, les fondateurs des Nations Unies, conscients d'un passé tragique, ont entrepris de forger les instruments nécessaires pour assurer un avenir meilleur à l'humanité. Nous aussi, conformément aux anciennes traditions juives, nous rappelons année après année les déceptions du passé, confiants que l'avenir sera meilleur, animés d'un espoir inébranlable dans le triomphe de l'esprit humain, espoir qui ne nous quitte jamais.

103. Le quarantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale aura lieu en 1985, comme on l'a mentionné de cette tribune. Ce fut un jalon de l'histoire et plus particulièrement de l'histoire de mon peuple. Israël et le peuple juif, qui portent encore tant de cicatrices de cette guerre terrible, commémoreront cet anniversaire comme il convient. L'événement sera marqué sans doute par toutes les nations, comme l'a recommandé l'Assemblée générale à sa trente-huitième session en invitant les Etats Membres "à adopter... des mesures déclarant punissable par la loi toute diffusion d'idées fondées sur la supériorité raciale ou la haine... notamment des idéologies nazies, fascistes et néofascistes" [*résolution 38/99*]. L'Assemblée a également demandé à tous les Etats d'adhérer à la Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité [*résolution 2391 (XXIII), annexe*]. Il reste encore quelques foyers de néonazisme et nous devons les attaquer avec fermeté. Mais les véritables héritiers de cette idéologie inhumaine sont les organisations et les gouvernements qui, à ce jour, continuent à refuser à un autre Etat le droit d'exister et qui s'efforcent de le détruire. La société civilisée ne saurait tolérer de telles doctrines et ceux qui les propagent.

104. Le concept des Nations Unies s'étend à l'humanité tout entière. Sa raison d'être est le bien-être présent et futur de l'humanité, une attention spéciale étant accordée aux couches désavantagées, aux handicapés et aux opprimés. Nous devons tout particulièrement porter notre attention sur les problèmes des enfants et de la jeunesse, sur leur éducation et leur formation. Notre tâche principale doit être de renforcer nos nations et nos sociétés.

105. L'année à venir sera marquée par la fin de la Décennie des Nations Unies pour la femme, avec la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie, qui aura lieu à Nairobi. Nous espérons que cette conférence deviendra une étape importante dans la lutte des femmes pour l'égalité et ne sera pas exploitée à des fins politiques étroites et stériles.

106. Les progrès de la technique permettent d'espérer que l'on trouvera une solution à certains des problèmes les plus pressants des pays en développement. C'est surtout dans le domaine de l'agriculture et de la production alimentaire qu'il importe d'intervenir. On s'accorde à reconnaître que les efforts internationaux en vue du développement ont échoué dans le domaine le plus important : la production alimentaire pour la population du monde qui augmente si rapidement. L'agriculture est au cœur du défi actuel, mais son développement et celui d'une société rurale qui le soutient ont été malheureusement négligés.

107. De grands progrès ont été réalisés dans le monde entier dans les domaines de l'industrie, de la mise en place des infrastructures, des transports, de l'éducation et de la santé, mais la production alimentaire demeure insuffisante. C'est un triste commentaire sur notre société qu'en ces temps modernes des millions d'êtres humains souffrent et meurent de la famine; des centaines de millions de personnes, surtout des enfants, souffrent de la malnutrition et leur avenir en tant que membres utiles de la société est menacé. La production alimentaire par habitant en Afrique, par exemple, a baissé de 15 p. 100 ces 10 dernières années. Des pays dans d'autres continents ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence. Des nations qui, jadis, subvenaient à leurs propres besoins sont devenues des importateurs de produits alimentaires et, à la suite de difficultés économiques découlant de l'augmentation du coût de l'énergie, leur véritable indépendance est en danger.

108. De nombreuses nations sont menacées de catastrophes si nous ne trouvons pas un moyen d'assurer un approvisionnement adéquat en denrées alimentaires à la population croissante du monde. La sécurité et la stabilité du monde commencent par la satisfaction des besoins les plus élémentaires. Il faut modifier d'urgence les buts du développement international. C'est le défi de la décennie. Nous pouvons atteindre ce but malgré la pénurie de terres arables et d'eau, et malgré les maigres ressources dont disposent bon nombre de pays. En fait, Israël est passé en une seule génération d'une austérité grave et du rationnement alimentaire à l'autosuffisance; nous avons augmenté 12 fois notre production alimentaire

et nous sommes devenus exportateurs nets de produits alimentaires.

109. Israël a marqué récemment le vingt-cinquième anniversaire de son programme de coopération internationale en faveur du développement. Ce programme a été mis en train à la fin des années 50 et au début des années 60 lorsque de nouvelles nations indépendantes sont apparues et cherchaient à se développer rapidement. Empreint de l'esprit pionnier qui s'est développé grâce au succès de mesures d'adaptation et de mesures novatrices pour assurer le développement de son pays, le peuple d'Israël a jugé de son devoir de partager ses connaissances et son expérience avec les peuples des autres jeunes nations.

110. Israël invite tous les gouvernements à renoncer à leurs différences politiques et à leurs intérêts économiques étroits pour se donner la main dans une campagne contre la famine. Israël continuera à coopérer avec les autres nations dans les domaines de la technique et du développement et est prêt à s'associer aux autres gouvernements, aux institutions internationales et aux organisations non gouvernementales pour essayer de relever ce grand défi de l'humanité.

111. Israël est la réalisation d'un rêve séculaire et d'une prière pour le rétablissement d'un Etat juif dans la terre d'Israël. C'est le foyer de tous les Juifs qui souhaitent s'y établir ainsi que le défenseur et protecteur de tous les Juifs opprimés ou persécutés du simple fait qu'ils appartiennent au peuple juif. Ces principes sont consacrés dans la Déclaration d'indépendance d'Israël, dans ses lois et dans la conscience de son peuple.

112. Nous sommes consternés de voir que, 40 ans après l'éradication du nazisme, un antisémitisme latent et la discrimination raciale existent encore dans un certain nombre de pays. La situation des Juifs soviétiques a récemment empiré. Du haut de cette tribune, j'invite le Gouvernement de l'Union soviétique à éliminer les restrictions sévères imposées aux Juifs qui cherchent à se rapatrier et à retrouver leurs frères en Israël. Le harcèlement continu des Juifs soviétiques est devenu l'un des problèmes humanitaires les plus pressants d'aujourd'hui, c'est une violation des droits les plus fondamentaux reconnus dans les accords d'Helsinki. Des centaines de milliers de Juifs sont systématiquement privés de leurs droits et beaucoup d'entre eux sont forcés à vivre en parias, privés de leurs moyens d'existence, harcelés ou mis en prison ou dans des camps de travaux forcés où ils vivent dans des conditions inhumaines.

113. Les Juifs soviétiques sont privés de leur accès à la culture juive. Une campagne systématique est menée contre ceux d'entre eux qui étudient ou enseignent l'hébreu. Sous le couvert peu convaincant de l'antisionisme, l'antisémitisme officiel se manifeste de plus en plus dans les médias soviétiques.

114. Nous demandons au Gouvernement soviétique de changer sa politique qui ne saurait se justifier. Les Juifs soviétiques ne participent pas à des activités antisoviétiques; ils n'agissent pas en contradiction avec les lois soviétiques; ils n'œuvrent pas contre les intérêts soviétiques. Leur seul désir est d'étudier leur ancienne culture et leur langue nationale et de vivre en tant que Juifs dans leur patrie historique. Il convient de rappeler que, devant cette même Assemblée, les représentants officiels de l'Union soviétique ont déclaré que le peuple juif avait le droit d'avoir son propre Etat. Les Juifs soviétiques ne demandent qu'à exercer ce droit.

115. Dans notre propre partie du monde, au Moyen-Orient, les Juifs de Syrie continuent à souffrir sous un régime cruel qui les tient en otage et refuse de leur reconnaître les droits les plus fondamentaux, dont le plus important est le droit d'émigrer pour rejoindre leurs frères. Des Juifs sont tués périodiquement, ce qui est sanctionné ou toléré par les autorités afin de maintenir un climat de terreur parmi les Juifs de Syrie.

116. En Ethiopie, une ancienne communauté juive lutte pour maintenir son patrimoine, sa culture et son intégrité dans des conditions très sévères. Nous sommes reconnaissants au Gouvernement éthiopien qui a récemment permis à des Juifs et à des non-Juifs du monde entier de visiter cette communauté et nous formons l'espoir sincère que ce gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger et respecter leurs droits culturels et religieux ou pour permettre à ceux qui le souhaitent de retrouver leurs familles dans leur patrie.

117. Le 13 septembre 1984, un Gouvernement d'unité nationale, comprenant l'énorme majorité des parties politiques d'Israël, a été établi. Sa création est l'expression du large consensus qui unit tous les habitants d'Israël concernant les principaux problèmes inscrits à l'ordre du jour du gouvernement dans les domaines de l'économie, de la défense et de la politique.

118. Dans le domaine des relations étrangères, Israël, comme toujours, est décidé à assurer la paix et à trouver des accommodements avec tous ses voisins. Au nord, nous sommes prêts à parvenir à un accord avec le Liban qui garantisse la sécurité de nos frontières communes et qui permette ainsi de retirer nos forces du sud du pays. La Syrie demeure dogmatiquement opposée à l'idée de la paix avec Israël. Néanmoins, nous demeurons convaincus qu'il ne saurait y avoir d'autre solution que la paix. A l'est, à maintes reprises, nous avons invité le Gouvernement jordanien à nous rencontrer afin d'engager des négociations pour la paix. Au sud, bien entendu, nous vivons en paix avec l'Egypte, mais nous sommes convaincus que nos relations pacifiques devraient être approfondies et renforcées pour contrecarrer toutes les pressions de ceux qui refusent la paix.

119. Les chances de progrès vers la paix et la stabilité entre Israël et ses voisins doivent cependant être évaluées dans le cadre des réalités de la région.

120. Le Moyen-Orient continue d'être affligé par la violence, des graves différends et des guerres. Plus d'hommes et d'enfants sont morts au cours des effusions de sang des dernières semaines le long de la frontière irano-iraquienne qu'au cours de toutes les guerres arabo-israéliennes. Des milliers d'êtres humains meurent chaque année dans des conflits nationaux et au cours d'hostilités qui n'ont rien à voir avec le conflit arabo-israélien. Comme chacun dans cette salle le sait, l'Assemblée générale consacre pourtant chaque année une partie disproportionnée de son temps à un examen factice et nuisible du conflit arabo-israélien, dont le seul but semble être de calomnier Israël.

121. Durant ces 20 dernières années, la violence et l'oppression qui caractérisent tant de régimes au Moyen-Orient ont explosé sur la scène internationale sous forme de vagues de terrorisme, de détournements d'avion et d'assassinats. En 1972, lorsque le Secrétaire général a proposé que les Nations Unies développent des mesures pour combattre le terrorisme international, nous étions parmi les premiers à nous féliciter de cette initiative. Malheureusement, les Etats qui financent et appuient le terrorisme s'y sont opposés. Le terrorisme au Moyen-Orient, sanctionné par ces gouvernements, a pu ainsi, grâce à la négligence et à l'indifférence, s'étendre à un nombre toujours croissant de pays. Aujourd'hui, le cancer du terrorisme s'est étendu à tous les continents. La dernière forme de terrorisme et de piraterie internationale sont les mines qui menacent la navigation et la liberté de navigation dans la mer Rouge. Récemment, nous avons été horrifiés par le bombardement meurtrier de l'ambassade des Etats-Unis, à Beyrouth, un acte délibéré et calculé de terrorisme.

122. La terreur est une maladie pernicieuse qui s'étend partout si on ne lutte pas contre elle. Mais il y a un cas au moins où les efforts concertés ont produit des résultats. Lorsque le terrorisme est apparu, vers le milieu des années 60, l'aviation civile internationale était son but principal. Des avions étaient détournés presque tous les jours, des avions bombardés, les passagers terrorisés et assassinés. Le bon fonctionnement de l'aviation civile aujourd'hui est le résultat de mesures énergiques prises en commun par un grand nombre de pays pour assurer la sûreté des passagers et des aéronefs et pour combattre les menaces de détournements. Mais le succès d'une telle coopération internationale demeure l'exception. Le terrorisme est toujours inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée, mais on continue à en parler stérilement parce qu'il s'abrite derrière des intérêts qui offrent aide et appui, même une reconnaissance quasi officielle, à ses représentants. Aussi longtemps que la famille des nations continuera à se soustraire à ses responsabilités, à apaiser plutôt qu'à punir, à pardonner aux terroristes plutôt qu'à les poursuivre ou à les extrader, à donner aux terroristes l'immunité diplomatique, cette maladie continuera à se propager et à faire plus de victimes dans nos foyers et nos communautés.

123. Chaque fois qu'est commise une attaque terroriste particulièrement atroce, comme par exemple celle à la bombe contre l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth, une vague d'indignation submerge l'opinion publique partout dans le monde civilisé. Les peuples, naturellement, exigent des représailles immédiates pour répondre à ces actes vils et des châtiments adéquats pour ceux qui les ont perpétrés.

124. Qu'il me soit permis de dire que, bien que le châtiment occupe une place nécessaire dans tout système judiciaire, l'essentiel du problème n'est pas de savoir qui punir et comment punir, mais plutôt comment prévenir le terrorisme et l'éliminer de la scène internationale. Il n'y a qu'un moyen de remédier à ce problème. Les pays qui reconnaissent que le terrorisme doit être éliminé doivent unir leurs forces et mener une guerre permanente contre les organisations terroristes. C'est la seule façon de les démasquer, de les neutraliser, de les affaiblir et finalement de les détruire. C'est une guerre d'autodéfense dans le vrai sens du terme, une campagne que le monde libre doit entreprendre au nom des peuples et de l'humanité tout entière.

125. Pour sa part, Israël a mené une guerre sans relâche contre le terrorisme arabe et lui a assené un certain nombre de coups paralysants. La prétendue OLP, qui avait établi son propre mini-Etat terroriste au Liban, d'où elle dirigeait et aidait des actes terroristes visant cinq continents, a été expulsée de ce pays. Mais on ne peut demander à Israël de porter seul le fardeau de cette lutte internationale contre le terrorisme. Etant donné que nous sommes tous des victimes potentielles de la terreur, nous nous devons de lutter ensemble. Si nous ne le faisons pas, le terrorisme finira par compromettre nos libertés fondamentales et toutes les normes de comportement civilisé que représente l'Organisation des Nations Unies.

126. Les attaques terroristes arabes trouvent leur fondement dans le refus persistant des Etats arabes de reconnaître à Israël le droit d'exister. Traduite en attaques gratuites contre des civils, l'idéologie est cruelle et inhumaine. Par cette idéologie, on a en fait obtenu le contraire de ce que l'on recherchait. Israël a pris les mesures nécessaires pour protéger sa population et lui permettre de vivre et de prospérer aux côtés de ses voisins arabes partout en Israël. C'est à regret que nous devons dire que toute manifestation de modération apparente dans l'attitude des gouvernements arabes à l'égard d'Israël est annulée par l'aide et l'appui qu'ils donnent aux organisations terroristes décidées à détruire Israël et par les tentatives continues qu'ils font pour expulser Israël des organes des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Nous accueillerions avec satisfaction un changement d'attitude des pays arabes s'ils lui donnaient une forme concrète, comme un désengagement marqué vis-à-vis de la prétendue OLP et d'autres organisations terroristes et une déclaration dans laquelle ils indiqueraient catégoriquement qu'ils sont prêts à faire la paix avec Israël.

127. Malheureusement, une initiative semblable vers la paix a été tenue en échec par le rejet de l'Assemblée générale des accords de Camp David et du traité de paix israélo-égyptien, pour la simple raison que certains Etats arabes s'opposent à l'idée d'une paix avec Israël. Camp David a été la seule éclaircie dans ce qui est autrement un sombre tableau d'hostilités. Camp David continuera d'être un rayon d'espoir jusqu'à ce que son message soit enfin accepté par les peuples et les gouvernements de notre région.

128. L'Organisation des Nations Unies peut contribuer à la paix au Moyen-Orient en changeant de direction. Elle devrait faire sienne l'idée d'une paix entre Israël et ses voisins, condamner les attaques flagrantes contre Israël et rejeter ouvertement toutes les tentatives en vue de l'expulser des instances internationales. Récemment, une tentative faite pour expulser Israël de l'UPU a été comme il se doit rejetée par une majorité écrasante. Le moment est venu pour l'Organisation des Nations Unies tout entière de rassembler tout son courage pour condamner cette attitude, ce qui serait un pas important vers le rehaussement de l'image et du prestige des Nations Unies aux yeux de la communauté mondiale.

129. Récemment, on a ravivé l'idée de convoquer une conférence internationale sur le Moyen-Orient. Cette idée a été avancée par un Etat qui n'a pas de

relations diplomatiques avec Israël et qui recommande la participation à cette conférence de représentants de groupes terroristes. Le différend arabo-israélien n'a pas besoin d'une autre instance internationale. Il y a eu plus qu'assez de réunions et de propositions qui toutes se sont révélées futiles. Elles n'ont servi que de forum à la propagande des Etats arabes et à la concurrence à laquelle ils se livrent dans la politique d'affrontement public avec Israël. Une conférence comme celle qui est proposée porterait un coup au principe des négociations directes, qui s'est révélé le seul moyen de parvenir à des accords entre Israël et ses voisins depuis les accords d'armistice général de 1949 jusqu'aux accords de Camp David de 1978.

130. Par conséquent, nous demandons à tous les Etats Membres qui ont la paix à cœur d'user de leur influence pour amener nos voisins arabes, à l'est et au nord, à s'engager sur la seule voie éprouvée qui puisse déboucher sur la paix, celle des négociations directes avec Israël.

131. Ces négociations ont abouti à l'accord avec le Liban, signé le 17 mai 1983. Cet accord comprend des mesures de sécurité contre le terrorisme et fournit une base convenue de relations normales entre nos deux pays, à l'intérieur de frontières internationalement reconnues. Il a été approuvé par les parlements israélien et libanais, mais la Syrie et ceux qui ne peuvent tolérer l'idée d'une paix avec Israël l'ont tué en recourant à la pure force brutale. Cet accord avait pour dessein de conduire au retrait de toutes les forces étrangères du Liban, au rétablissement de son indépendance et à l'établissement de mesures de sécurité le long de la frontière israélo-libanaise.

132. Aujourd'hui, quelque 40 000 hommes de troupes syriens occupent 65 p. 100 du territoire libanais qu'ils ne semblent pas avoir l'intention de quitter. Le Gouvernement libanais est dominé par la Syrie et n'est pas capable d'entamer des négociations libres qui lui permettraient de régler ses problèmes avec Israël. Il est évident qu'Israël assurera ses besoins légitimes de sécurité et prendra toutes les mesures nécessaires au sud du Liban pour protéger les habitants du nord d'Israël contre toute répétition des attaques terroristes enregistrées au cours des dernières années. Je répète que nous sommes prêts à retirer toutes nos forces du Liban sous réserve des dispositions que je viens de mentionner.

133. Il devrait être maintenant clair pour chacun, y compris pour les Etats arabes de la région, qu'Israël n'a aucun intérêt à maintenir sa présence militaire au Liban. Mais il doit s'assurer qu'une fois le dernier soldat israélien retiré du Liban les terroristes ne recommenceront pas à l'attaquer.

134. Qu'il me soit permis de répéter ceci : quiconque, tout peuple ou Etat, qui souhaite l'évacuation des forces israéliennes du Liban doit veiller à ce que les organisations terroristes expulsées du Liban par Israël ne reviennent pas à nos frontières pour renouveler leurs attaques. C'est une condition essentielle à la paix. Israël est prêt à coopérer à tout effort sérieux pour trouver une solution juste à ce problème.

135. Depuis la conclusion des accords de Camp David, Israël, à plusieurs reprises, a invité la Jordanie, l'Egypte et les Arabes palestiniens à participer à des négociations en vue de parvenir à un accord sur l'autonomie. Malheureusement, l'Egypte a cessé de participer à ces entretiens tandis que la Jordanie et les Arabes palestiniens ont refusé d'y participer. Les adeptes du rejet et de l'extrémisme parmi les Arabes continuent d'exercer de fortes pressions sur ceux qui pourraient vouloir s'engager sur la voie de la modération et de la paix.

136. De cette tribune, je m'adresse une fois encore à nos voisins pour leur lancer le même appel. Engageons-nous ensemble sur une voie nouvelle. Engageons le dialogue. Entreprenons un effort commun pour régler nos conflits au lieu de persévérer dans les attitudes négatives si souvent exprimées dans cet édifice.

137. Jusqu'à ce que l'on réponde à cet appel, Israël poursuivra ses efforts pour tenter de mettre fin à l'attitude de rejet manifestée par les Arabes, car il aspire à une acceptation mutuelle, à la tolérance, à la compréhension et au dialogue, conformément aux objectifs les plus fondamentaux de l'Organisation.

138. Israël a conscience de la contribution importante que les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire peuvent apporter au bien-être du monde, ainsi que du droit de tous les pays d'en bénéficier. Nous souscrivons à toutes les dispositions internationales tendant à assurer le statut et l'inviolabilité des installations nucléaires conçues à des fins pacifiques.

139. Depuis longtemps Israël s'inquiète des dangers que représentent les armements nucléaires et a donc toujours souscrit aux objectifs de non-prolifération des armes nucléaires.

140. Nous estimons que la création librement négociée d'une zone exempte d'armes nucléaires représente le meilleur obstacle à la prolifération dans une région aussi névralgique que le Moyen-Orient. Forts de cette conviction, nous sommes encouragés par l'expérience latino-américaine et les progrès réalisés pour faire du Pacifique sud une zone exempte d'armes nucléaires.

141. Dans le domaine vital du désarmement, un impératif moral nous inspire en permanence. Le progrès dans ce domaine est indispensable si nous voulons éliminer la menace nucléaire. Il est peut-être banal de dire que le temps presse, mais c'est vrai. Une expérience très récente a montré que les armes, si elles existent, sont utilisées. Au cours de cette guerre terrible qui sévit actuellement entre l'Iran et l'Iraq, de nouvelles armes non classiques, telles que les gaz, ont été utilisées. Ce dernier élément ajouté à l'arsenal des armées combattantes, à l'encontre des conventions internationales en vigueur et des lois de la morale, ne saurait manquer de susciter l'inquiétude la plus profonde. Tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de notre civilisation doivent s'y opposer vigoureusement. Nous savons tous que d'énormes ressources nécessaires au bien-être de l'humanité et, notamment, des pays en développement pourront être libérées s'il est mis un frein à l'escalade des armements, tant classiques que non classiques.

142. Pour terminer, je dirai que nous avons une double mission. Notre première tâche consiste à améliorer la qualité de la vie dans le monde, particulièrement pour ceux qui souffrent ou qui n'ont pas de moyens d'existence. Des millions d'affamés atten-

dent que nous fassions notre devoir. Notre deuxième tâche est de conjuguer nos efforts pour éliminer le terrorisme et toutes les autres violations des normes civilisées. Nous devons consacrer la même somme d'efforts pour atteindre ces deux buts. Nous ne pouvons pas nous acquitter de notre tâche humanitaire si nous ne surmontons pas les dangers qui menacent notre société. Les deux objectifs peuvent être atteints si nous avons le courage et la volonté de nous y atteler. Notre récompense sera la paix, une paix authentique. Il n'y a pas de plus noble but pour l'Organisation.

143. La vision des prophètes de la paix universelle s'étendait à un avenir lointain et utopique. Mais si nous réussissons à éliminer ces deux obstacles formidables — la famine et le terrorisme — de notre chemin, la marche de l'humanité vers la concrétisation de cette vision avancera incommensurablement, notre foulée s'accélérera et nos cœurs chanteront dans la promesse d'un avenir meilleur.

144. M. MALMIERCA PEOLI (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : Exactement un an après le début de la trente-huitième session, où tant de voix ont réclamé, du haut de cette tribune, un processus de détente dans les relations internationales, le tableau ne saurait être plus inquiétant ni plus dangereux. Loin de quitter la voie de la course aux armements et des épreuves de force, l'agressivité impérialiste s'est accrue; aujourd'hui, elle menace la paix et la sécurité dans le monde. La politique du gouvernement Reagan, qui vise à obtenir la suprématie politique, économique et militaire, a créé de nouveaux foyers de tension et a avivé les foyers existant dans diverses régions, en érigeant le recours ou la menace de recours à la force en raison d'Etat et en reléguant le principe de la solution pacifique des différends au rang de simple objet d'exercice verbal.

145. Cuba accorde une importance particulière à la situation en Amérique centrale où le danger d'une généralisation du conflit ne cesse de grandir. Bien que les révolutionnaires salvadoriens soient ouvertement disposés — ils l'ont dit à plusieurs reprises — au dialogue, sans conditions préalables, en vue de trouver une solution politique négociée au problème d'El Salvador, bien que le Front sandiniste nicaraguayen soit disposé à discuter et à travailler à la recherche d'une solution négociée du conflit, la situation tend à empirer chaque jour.

146. Le fait que le Nicaragua ait accepté immédiatement, sans modification quelle qu'elle soit, le texte révisé de l'Accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale, présenté le 7 septembre 1984 par le Groupe de Contadora [*voir A/39/562*], est la plus grande preuve qu'il puisse donner de son désir de chercher, par la négociation, la solution au conflit dont souffrent les peuples d'Amérique centrale.

147. L'Accord de Contadora contient un certain nombre de recommandations en vue d'ouvrir la voie vers la paix et celles qui visent à freiner et réduire l'accroissement dangereux des actes militaires dans les Etats de la région méritent qu'on leur accorde une attention particulière. Selon celles-ci, il est recommandé, entre autres, de donner notification préalable de la menée de manœuvres militaires nationales ou conjointes; d'interdire le déroulement de manœuvres militaires internationales dans leurs territoires respectifs; d'arrêter la course aux armements sous toutes ses formes; de mettre un terme à l'acquisition de matériel de guerre; de ne pas autoriser l'installation, sur leurs territoires respectifs, de bases ou d'écoles militaires étrangères; d'éliminer les bases ou écoles militaires étrangères existantes; de fixer un calendrier pour le retrait progressif, jusqu'à leur complète élimination, des conseillers militaires étrangers; d'éliminer, à l'intérieur et à l'extérieur de la région, le trafic des armes destinées à des personnes, des organisations et forces irrégulières ou à des bandes armées qui tentent de déstabiliser les gouvernements des Etats parties; de s'abstenir d'accorder un appui politique, militaire, financier ou de quelque nature que ce soit à des personnes, groupes, forces irrégulières ou bandes armées qui prônent le renversement ou la déstabilisation d'autres gouvernements et de leur interdire l'utilisation de leur territoire; de s'abstenir d'organiser ou de concevoir des actes de terrorisme, de subversion ou de sabotage dans d'autres Etats ou d'y participer.

148. Le Nicaragua a indiqué qu'un accord entre les cinq Etats d'Amérique centrale pour garantir la paix et la sécurité dans la région ne serait effectif et satisfaisant que s'il faisait l'objet d'un engagement formel et contraignant de la part du Gouvernement des Etats-Unis. Le Nicaragua juge indispensable que les Etats-Unis souscrivent au Protocole additionnel de l'Accord de Contadora [*ibid.*], le ratifient et mettent donc un terme immédiat à leurs agressions militaires et à leurs actes agressifs contre le Nicaragua.

149. Cuba, comme l'a affirmé il y a plus d'un an le président Fidel Castro, souhaite une solution digne et honorable du conflit de l'Amérique centrale, qui repose sur des engagements mutuels. C'est là la seule solution possible. Cuba réaffirme son appui aux négociations qu'entreprend le Nicaragua et aux accords auxquels il souscrirait.

150. Cuba exprime également son appui aux positions des révolutionnaires salvadoriens, qui se sont déclarés prêts à négocier une solution politique de la situation en El Salvador. Il est évident pour chacun que les Etats-Unis doivent prendre part à ces négociations, car le problème réel, tant au Nicaragua qu'en El Salvador, tient à l'ingérence des Etats-Unis, et il n'est pas possible de dégager une solution véritable et permanente à la situation en Amérique centrale sans que des engagements mutuels soient pris avec la participation des Etats-Unis.

151. L'histoire du blocus et des agressions permanentes dont le Nicaragua fait l'objet de la part de l'impérialisme est bien connue. Ses ports ont été minés, son territoire encerclé de bases militaires depuis lesquelles des agressions aériennes, maritimes et terrestres sont lancées.

152. Emporté par l'ère triomphaliste de la honteuse invasion de la petite île de la Grenade, invasion qui a été condamnée par l'écrasante majorité des Etats Membres au cours de la trente-huitième session de l'Assemblée générale, le Gouvernement américain ourdit de nouveaux coups contre les peuples libres d'Amérique et contre le mouvement de libération nationale qui bouillonne dans ses entrailles. L'armée du Honduras a reçu du Gouvernement nord-américain des avions, des hélicoptères et des armes perfectionnées pour harceler le territoire nicaraguayen. Les Etats-Unis disposent de milliers de fonctionnaires et

de soldats sur le territoire du Honduras; ils ont créé des aéroports militaires, modernisé les ports, construit des routes, des entrepôts, des casernes et mis en place une puissante infrastructure de guerre. Pendant ce temps, le Gouvernement d'El Salvador se maintient grâce à l'abondante assistance que les Etats-Unis lui accordent pour faire face aux dépenses militaires de ce régime, avec le concours duquel il prévoit d'en finir avec l'insurrection armée du peuple. Les manœuvres militaires communes des Etats-Unis avec les armées de la région se succèdent, entretenant ainsi cet état de guerre ouverte livrée aujourd'hui contre le Nicaragua et les révolutionnaires salvadoriens.

153. En réalité, la scène semble être prête pour un nouvel acte d'intervention. Les conditions sur le terrain militaire, l'infrastructure et la logistique nécessaires sont réunies aujourd'hui, et l'on n'attend plus, pour l'envoi des troupes, que la décision politique.

154. Mais l'histoire, comme la réalité, suit son cours en vertu de lois inexorables et il n'existe pas de forces capables de les modifier ni de changer le cours de l'histoire. Il peut arriver — et il arrive parfois — que le développement en spirale de la société connaisse des atermoiements; et les peuples qui ont progressé sur la voie de leur émancipation totale se voient à nouveau soumis au joug de l'oppression et de l'exploitation néocoloniale en raison de circonstances particulières et des mesures "opportunistes" de l'impérialisme, mais ces circonstances exceptionnelles qui, par exemple, étaient réunies à la Grenade n'existent pas dans le cas du mouvement révolutionnaire d'El Salvador, du Nicaragua ou de Cuba.

155. Ceux qui décideraient d'envoyer les troupes nord-américaines pour envahir directement l'Amérique centrale doivent également s'attendre à un embourbement militaire dans la région, à la perte progressive de leurs forces et à une guerre massive et sans quartier contre l'envahisseur jusqu'à la victoire complète des peuples de la région. De la même manière, ceux qui s'apprêtent à envoyer des troupes à Cuba doivent être prêts à affronter une guerre totale de tout le peuple, partout et à tout moment, sous des formes multiples, qui transformeront en un véritable enfer chaque pouce de terrain que foulera l'envahisseur; une guerre où il n'y aura jamais ni capitulation ni trêve et où la lutte sera menée jusqu'à la victoire finale, quels que soient la durée ou les sacrifices exigés.

156. Mais Cuba souhaite la paix pour la région et pour le monde, une paix dans l'égalité, une paix pour tous et partout, qui garantisse un climat de sécurité, de stabilité, de respect et de coopération dont nos peuples ont tant besoin et le plus vite possible pour se consacrer à l'édification de leur avenir. C'est pourquoi nous voudrions aujourd'hui, une fois encore, exprimer notre vive appréciation, notre reconnaissance et notre respect aux membres du Groupe de Contadora pour leurs activités, lesquelles méritent de recevoir l'appui indéfectible de la communauté internationale.

157. Le recours à la force, aux menaces et aux pressions de l'impérialisme nord-américain en Afrique australe maintient un climat de tension dans cette région, où le régime raciste de Pretoria, son allié stratégique, continue de mener une politique d'agression contre la République populaire d'Angola et d'autres Etats indépendants et poursuit son occupation illégale de la Namibie. C'est précisément l'appui accordé par les Etats-Unis au régime de l'*apartheid* qui empêche la solution pacifique et négociée du problème namibien et qui est la cause directe du climat de tension et d'agression qui règne sur le cône sud-africain.

158. Le président Fidel Castro, dans le discours qu'il a prononcé le 26 juin dernier, à Cienfuegos, a déclaré :

> "Tout effort susceptible de soulager les tensions dans notre région et la tension internationale fera l'objet d'un examen approfondi de notre part, de même que tout effort tendant à atténuer les dangers de la folie de la guerre. C'est ainsi que nous sommes disposés à coopérer à la recherche d'une solution politique à l'indépendance de la Namibie, problème important de l'Afrique australe, fondée sur la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous sommes conscients de nos responsabilités à l'égard de notre peuple et de l'humanité. Tel est notre devoir de socialistes, de révolutionnaires."

159. En ce qui concerne Cuba et sa détermination publique de coopérer à la solution pacifique des problèmes, trois aspects essentiels doivent être retenus : la mise en œuvre de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité; l'arrêt de l'assistance extérieure aux organisations armées qui luttent contre le régime reconnu de l'Angola et la fin de tout acte ou menace d'agression contre la République populaire d'Angola, y compris le retrait des troupes sud-africaines qui se trouvent encore aujourd'hui sur le territoire de ce pays. Ces trois conditions fondamentales ont été exprimées dans la déclaration conjointe des Gouvernements de l'Angola et de Cuba, le 19 mars 1984.

160. Comme chacun le sait, la présence de troupes cubaines en Angola, sur la demande du Gouvernement de l'Angola, est due et reste due à une décision solidaire du peuple et du Gouvernement de Cuba de défendre la souveraineté et la sécurité de l'Angola face aux agressions de l'extérieur dont ce pays est toujours victime. Il n'y a pas et il n'y aura jamais d'autre raison à la présence de ces troupes en Angola.

161. La stricte application de la résolution 435 (1978), qui demande le retrait de la Namibie des troupes sud-africaines et l'exercice de sa pleine souveraineté sur tout son territoire par le peuple namibien, l'arrêt de l'assistance extérieure apportée aux organisations contre-révolutionnaires qui agissent en Angola et de véritables garanties internationales du respect de sa souveraineté, de son intégrité territoriale et de sa sécurité rendront possible le retrait des troupes cubaines de l'Angola.

162. Dans leurs tentatives en vue de retarder, de boycotter et d'empêcher l'indépendance de la Namibie, les impérialistes et leurs alliées, les racistes de Pretoria, ont recours au mensonge, à la diversion, à la coercition, aux pressions et au chantage. Qui espèrent-ils tromper ? Nous savons tous ici qui est qui et qui fait quoi pour la paix, la justice sociale et l'indépendance des peuples. En outre, nous savons tous ce que chacun fait pour faciliter à la Namibie son accession à l'indépendance véritable et nous ne nous laissons pas impressionner par le chant trompeur des sirènes.

163. Etudions ce chant. En septembre 1978, il y a exactement six ans, le Conseil de sécurité a adopté

à l'unanimité la résolution 435 (1978), qui devait ouvrir la voie à l'indépendance de la Namibie. Les Etats-Unis et d'autres puissances occidentales se trouvaient parmi les auteurs de cette résolution. Il est toutefois intéressant de constater que les Etats-Unis n'ont jamais voté à l'Assemblée pour une résolution quelconque sur la Namibie depuis lors.

164. Cette année, diverses résolutions sur la Namibie seront à nouveau soumises à la considération de l'Assemblée. Nous invitons tous les représentants des pays ici présents à observer les résultats de ces votes. Qu'ils ne s'attendent pas à une surprise, je les préviens ! Les noms et prénoms des ennemis de l'indépendance de la Namibie sont bien connus.

165. D'autre part, l'exploitation, le mépris et la discrimination auxquels est soumis le peuple noir d'Afrique du Sud n'ont pas de parallèle dans l'histoire et ne peuvent qu'inciter la solidarité du monde avec leur lutte, leurs espoirs d'égalité et leur volonté de faire respecter leurs droits et leurs aspirations à créer une société juste, fondée sur le gouvernement de la majorité. Ils ne peuvent qu'inciter à la solidarité active et militante avec l'African National Congress d'Afrique du Sud [*ANC*], représentant légitime du peuple de l'Afrique du Sud et symbole de sa lutte contre le régime odieux de l'*apartheid*.

166. Les racistes répondent à ces demandes et aux aspirations du peuple noir par la répression, la terreur, l'emprisonnement, la torture et l'exécution de ses meilleurs fils et patriotes.

167. Mais ce n'est pas seulement en Amérique centrale et en Afrique australe que la superbe et les intérêts impérialistes prétendent conserver leur puissance néocoloniale. Il est nécessaire également d'éliminer à temps des tensions qui se sont développées dans d'autres régions du monde si nous voulons éviter une détérioration progressive de la situation internationale qui aggrave le danger de guerre. Les Nations Unies ne peuvent déléguer le devoir qu'elles ont de préserver la paix, pas plus qu'elles ne peuvent déléguer leur devoir d'exiger que tous les Etats respectent les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, et cela encore moins si l'Etat qui les viole est un membre permanent du Conseil de sécurité.

168. Jusqu'ici, la politique de chantage et de pression dans les relations internationales n'a jamais été aussi évidente et brutale, ni aussi large, puisqu'aujourd'hui on y a même recours pour attacher des conditions au financement des institutions internationales, en particulier des institutions où les Etats-Unis disposent d'un pouvoir quasi déterminant. On exerce des pressions au moment d'élaborer les budgets des institutions internationales, pressions destinées à paralyser le développement du multilatéralisme et de la coopération internationale, à bloquer les ressources nécessaires au développement de la coopération économique et technique entre les pays en développement, et à encourager une préférence marquée pour le bilatéralisme qui permet d'imposer des conditions politiques de tout ordre.

169. Il ne fait aucun doute qu'une telle politique vise à renverser le processus de démocratisation dans les institutions internationales, processus créé depuis la deuxième guerre mondiale et qui est fondé sur les changements intervenus dans le monde lors de l'accession à l'indépendance de nombreux peuples autrefois soumis à la domination coloniale.

170. L'isolement des Etats-Unis d'Amérique au sein des organisations internationales, attisant leur haine sauvage contre le système des Nations Unies et l'orgueil dont ils font montre dans leur attitude vis-à-vis de la pratique du multilatéralisme, est le résultat évident de leur politique d'agression, de chantage et de pression.

171. Au cours de la dernière session, le Gouvernement nord-américain a voté contre 90 des 150 résolutions adoptées par l'Assemblée, soulignant ainsi le caractère antipopulaire, hégémoniste et réactionnaire du gouvernement actuel des Etats-Unis et son éloignement des tendances mondiales prédominantes, suivies pourtant par certains de ses alliés principaux.

172. La trente-neuvième session débute donc dans une atmosphère chargée de tension et sous de sombres auspices. La longue liste de questions importantes et délicates que nous allons avoir à examiner nous force a adopter une attitude objective et sincère. Nous devrons consacrer de longues heures de travail à assainir le climat pénible qui prévaut dans les relations internationales et à lutter à nouveau pour la paix, le développement et un ordre mondial plus juste.

173. Nous sommes heureux que dans les circonstances délicates d'aujourd'hui ce soit précisément M. Paul Lusaka, de la Zambie, qui préside cette importante session de l'Assemblée. Sa contribution à la défense des intérêts des pays sous-développés, son combat inlassable à la tête du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, ses dons indéniables d'organisation et ses talents lui ont gagné le respect, l'admiration et la confiance de la communauté internationale dans l'exercice d'une tâche aussi lourde. Cuba se félicite de son élection unanime à la présidence de la trente-neuvième session et l'assure du plein appui de sa délégation qui constituera une modeste contribution à ses nobles efforts pour garantir le succès de cette session.

174. Nous ne pouvons manquer d'exprimer également notre sincère reconnaissance à M. Jorge Illueca, président de la trente-huitième session de l'Assemblée qui, avec l'intelligence et la ténacité qui le caractérisent, a brillamment mené une session non moins chargée de dangers et de tensions.

175. Dans leur but insensé d'acquérir la suprématie stratégique mondiale, les Etats-Unis n'ont pas hésité, il y a à peine un an, à imposer l'installation de 572 fusées nucléaires de moyenne portée, armes de première frappe, en Europe occidentale, afin de créer un déséquilibre des forces dans cette région, ce qui ne pouvait avoir d'autres résultats que l'adoption de contre-mesures de la part de l'Union Soviétique et d'autres pays socialistes, accroissant le danger d'un affrontement nucléaire et, dans le cas d'une riposte nucléaire, transformant en fait un certain nombre d'Etats européens en otages ou en cibles.

176. Ils prétendent maintenant développer de manière accélérée de nouveaux systèmes d'armes devant être utilisés dans l'espace et militariser l'espace extra-atmosphérique, envisageant la possibilité d'une "guerre des étoiles". Notre planète ne suffit plus aux impérialistes qui se proposent de mener la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

177. Avec cette politique aventuriste et belliciste contraste l'attitude sérieuse, pondérée et constructive de l'Union Soviétique, dont les initiatives dans le domaine du désarmement, du gel de la production et du déploiement des armes nucléaires, ainsi que les propositions tendant à prévenir la militarisation de l'espace extra-atmosphérique, représentent une contribution extrêmement importante en faveur de la paix et de la sécurité internationales que Cuba salue et appuie pleinement.

178. Cuba appuie la proposition, présentée par l'URSS, d'inclure à l'ordre du jour, en tant que question importante et urgente, un point visant à empêcher que certains Etats, forts de leur supériorité militaire, continuent de mener une politique de terrorisme d'Etat dans les affaires internationales et se consacrent de plus en plus fréquemment à saper, par des actions fondées sur le recours aux armes, le régime sociopolitique d'autres Etats.

179. En dépit d'une opposition qui se manifeste même parmi bon nombre de ses alliés, le Gouvernement des Etats-Unis manœuvre afin d'empêcher le commencement de négociations réelles qui permettraient d'arriver à un accord interdisant la militarisation de l'espace extra-atmosphérique et poursuit sa course folle aux armements. Entre-temps, il conduit chaque jour davantage le monde à un holocauste nucléaire et gaspille d'immenses ressources humaines et matérielles qui pourraient contribuer au développement et au bien-être de tous les habitants de la planète.

180. Ce gaspillage de ressources a lieu au milieu de la crise économique la plus grave qu'ait connue le monde au cours de ces 50 dernières années. Cette crise, qui trouve son origine dans les pays capitalistes développés, frappe tous les pays, mais avec plus d'intensité ceux que l'on dit en développement et à qui l'on impose des relations économiques internationales injustes, fondées sur l'inégalité de l'échange et la dépendance économique.

181. A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale a adopté une résolution [*résolution 34/138*], dans laquelle la majorité écrasante des membres de l'Assemblée a exprimé le désir de voir entreprendre des négociations globales en vue de restructurer les relations économiques internationales et d'instaurer un nouvel ordre plus juste et plus équitable. Malheureusement, nous n'avons pas pu avancer d'un seul pas dans cette direction, mais il faut dire que si le processus s'est arrêté, cela est dû essentiellement à la position intransigeante et inflexible du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

182. Ainsi, les initiatives des pays sous-développés restent sans réponse. Parmi ces initiatives, il y a les mesures économiques immédiates préconisées par la septième Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés, qui a eu lieu à New Delhi du 7 au 12 mars 1983, et qui, par la suite, ont été reprises et précisées davantage sous forme de proposition à la Réunion ministérielle du Groupe des 77, qui a eu lieu à Buenos Aires du 28 mars au 9 avril 1983.

183. Ce que l'on appelle la Plate-forme de Buenos Aires[3] a représenté un espoir pour le succès de la sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Belgrade du 6 juin au 2 juillet 1983. Jamais auparavant un groupe aussi nombreux de pays n'avait travaillé avec autant de sérieux et d'efforts sur un ensemble de propositions économiques importantes. L'échec de ladite session et son absence de résultats pratiques, dus au refus des représentants des Etats-Unis d'entreprendre des négociations sérieuses, position qu'ils ont imposée aux groupes des pays capitalistes développés, ont laissé un goût amer de déception à tous ceux qui avaient mis quelque espoir dans la session.

184. Par ailleurs, les taux d'intérêt très élevés, tout en contribuant à l'augmentation de la dette extérieure des pays en développement jusqu'à des niveaux insupportables qui, aujourd'hui, dépassent 700 milliards de dollars et que de nombreux pays ne peuvent pratiquement pas amortir, ont provoqué une affluence de capitaux vers les Etats-Unis. Les capitaux qui ont été retirés au reste du monde au bénéfice de ce pays ont servi à financer l'énorme déficit budgétaire dû à la course aux armements. Paradoxalement, plusieurs pays en développement, qui sont également touchés par la crise économique et qui voudraient que l'on affecte au développement les ressources consacrées à la course aux armements, contribuent ainsi à encourager cette dernière.

185. Obsédés par le désir d'atteindre la suprématie militaire stratégique et d'accroître la puissance de leurs sociétés transnationales, les impérialistes se soucient peu du fardeau de misère et de souffrances qui pèse aujourd'hui sur la grande majorité de la population mondiale.

186. Le Gouvernement des Etats-Unis refuse de s'engager à ne pas se servir en premier de l'arme nucléaire et a des illusions en croyant à la possibilité d'un conflit nucléaire limité, avec un "premier coup" démolisseur, en se fondant sur la conviction erronée qu'il est possible d'obtenir la paix par la force.

187. Alléger progressivement ce fardeau et garantir la paix sont, en fin de compte, les objectifs immédiats et prioritaires que devrait envisager l'Assemblée en adoptant des mesures qui permettent de traduire les paroles en actes. Cuba, en tant qu'Etat fondateur du Mouvement des pays non alignés, fera tous les efforts nécessaires pour traduire dans la réalité les nobles objectifs que lui dicte son idéologie : l'élimination de la guerre, de l'exploitation, des inégalités dans les relations internationales et de toutes formes d'oppression coloniale et impérialiste.

188. Nous renouvelons aujourd'hui notre appui et nos encouragements aux peuples qui, ayant atteint le pouvoir politique, livrent aujourd'hui un dur combat pour la paix et le développement et serrent les rangs face aux menaces de l'impérialisme; nous réaffirmons notre solidarité militante avec les peuples qui, aujourd'hui, à force de sacrifices et de volonté, se frayent un chemin vers la liberté et l'indépendance; nous réaffirmons notre solidarité avec les ouvriers et les paysans, avec les étudiants et les cadres, avec les artistes, les intellectuels et les hommes de science qui, au sein de sociétés hostiles, sèment chaque jour avec leurs mains, avec leur sueur, avec leurs idées, avec leur art ou avec leur science les graines de la fraternité entre les hommes.

189. Nous saluons le geste héroïque des combattants sandinistes, qui sont décidés à construire un Nicaragua nouveau sur les ruines morales du somozisme et de

la guerre séculaire de domination coloniale et néo-coloniale. Nous exprimons notre ferme conviction qu'en dépit des agressions dont il souffre aujourd'hui et malgré les graves dangers qui le menace, le Nicaragua assurera la libération de sa patrie grâce au noble sacrifice de ses meilleurs enfants.

190. Notre salut solidaire s'adresse également au Front Farabundo Martí de libération nationale, au Front démocratique révolutionnaire et à tout le peuple d'El Salvador, dont la combativité s'accroît face aux forces de l'impérialisme et de l'armée fantoche d'El Salvador.

191. Nous exigeons à nouveau que les troupes qui envahissent la Grenade, dirigées par les Etats-Unis d'Amérique, cessent d'occuper ce pays. Le peuple de la Grenade a le droit légitime de mener son destin de manière indépendante et souveraine.

192. La délégation cubaine réaffirme son plein appui à la lutte du peuple de Porto Rico — cette île irrédentiste de notre Amérique — dans les efforts qu'il fait pour exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, à l'abri des séquelles coloniales.

193. Nous tenons à manifester, une fois de plus, notre appui aux aspirations du peuple et du Gouvernement panaméens pour que soient pleinement respectés et appliqués les traités du canal de Panama[1], à la juste revendication de la Bolivie qui veut recouvrer son accès à la mer, à Belize, qui, dans sa vocation de pays non aligné, veut le respect de son intégrité territoriale, de son indépendance et de sa souveraineté.

194. Nous sommes en faveur du règlement pacifique du différend entre le Guyana et le Venezuela dans la région de l'Essequibo. Nous sommes également en faveur de la restitution à la République argentine des îles Malvinas, Géorgie du Sud et Sandwich du Sud, au moyen de négociations devant avoir lieu entre l'Argentine et le Royaume-Uni, conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée générale, et nous prions instamment le Gouvernement britannique d'entreprendre immédiatement ses négociations.

195. Nous rendons hommage au peuple chilien qui, faisant fi de la superbe, de la terreur et de la répression de la junte fasciste, brandit avec dignité et dans le combat ses idéaux de justice sociale et d'indépendance, à l'abri de la tutelle de l'oligarchie nationale corrompue et de l'impérialisme. Tôt ou tard, le peuple chilien vraincra. Nous saluons la lutte des autres peuples sud-américains qui connaissent la répression des vassaux de l'impérialisme, en particulier le peuple uruguayen, qui, en descendant dans la rue, a obtenu la remise en liberté de patriotes qui représentent vraiment son idéal et ses aspirations, qui lutte encore pour la libération de tous les autres prisonniers politiques et l'instauration d'un régime véritablement démocratique et à obtenir du gouvernement qu'il reconnaisse l'existence des différents partis politiques interdits auparavant. Lui aussi, il obtiendra sa liberté et tiendra dans ses mains les rênes de son propre destin.

196. Nous saluons les efforts destinés à garantir un climat de détente, de paix et de stabilité en Asie du Sud-Est. Nous demandons que ces efforts soient poursuivis et que des mesures permettant d'atteindre cet objectif important soient adoptées, et nous réaffirmons notre solidarité avec les pays indochinois qui souffrent encore de l'hostilité et de l'agression étrangère.

197. Nous estimons que dans l'Asie du Sud-Ouest les efforts tendant à promouvoir un climat stable de paix et de sécurité sur la base du respect mutuel entre les parties au conflit doivent l'emporter.

198. Nous appuyons les justes aspirations de la République populaire démocratique de Corée à la réunification pacifique du pays et nous nous prononçons pour l'arrêt des ingérences dans ses affaires intérieures ainsi que pour le retrait des forces d'intervention des Etats-Unis du sud de la péninsule coréenne.

199. Nous appuyons les Comores dans leur aspiration à retrouver la souveraineté sur Mayotte, Madagascar pour la restitution de ses droits sur les îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India, ainsi que Maurice dans son exigence juste de recouvrer l'île de Diego Garcia.

200. Nous appuyons le peuple de Chypre dans ses efforts justes et répétés pour préserver son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale dans le cadre d'une république unie et non alignée et nous rejetons la proclamation de la "République turque de Chypre-Nord" ainsi que toute tentative de partition de l'île.

201. Nous exhortons une fois de plus les Gouvernements de l'Iran et de l'Iraq à mettre fin à la guerre qu'ils se livrent depuis plus de quatre ans, dans un bain de sang ininterrompu qui épuise leurs ressources et affecte profondément les niveaux de vie et les perspectives de développement des deux peuples et qui menace la paix et la sécurité internationales.

202. Enfin, notre salut et notre solidarité vont aux courageux combattants sahraouis, ainsi qu'à l'héroïque peuple palestinien fraternel qui endure des souffrances, et à son unique représentant légitime, l'OLP, dans sa lutte tenace pour exercer ses droits inaliénables y compris le droit à la création de son propre Etat en Palestine. Nous appuyons également la convocation d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, sous les auspices des Nations Unies et avec la participation de toutes les parties intéressées.

203. Notre appui va aux patriotes de Namibie qui, sous la direction de la South West Africa People's Organization, représentant unique et légitime de ce peuple, font face avec courage et fermeté à la répression du régime de Pretoria. Il va aussi aux courageux et stoïques patriotes sud-africains qui, regroupés dans l'ANC, continuent de lutter activement au sein même de l'odieux régime de l'*apartheid*, de même qu'il va aux gouvernements et aux peuples des pays de première ligne qui résistent aux assauts de l'Afrique du Sud et de ses alliés, aux pays arabes qui font face à l'action commune du sionisme et de l'impérialisme et à tous ceux qui, sous quelque latitude, défendent avec leurs vies le droit d'être des hommes libres et dignes.

204. M. KANU (Sierra Leone) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, au nom du Gouvernement et du peuple de la Sierra Leone, je vous félicite très chaleureusement pour votre élection à la présidence de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale. La philosophie humanitaire de votre

pays et vos grands talents de diplomate nous assurent que, sous votre direction, l'Assemblée générale fera avancer la cause de la paix et de la justice dans le monde.

205. Permettez-moi également, Monsieur le Président, de rendre hommage à votre prédécesseur, M. Jorge Illueca, actuellement président de la République du Panama, qui a assuré la présidence de la trente-huitième session avec distinction et un talent exemplaire.

206. Qu'il me soit également permis de souhaiter la bienvenue au Brunéi Darussalam dont l'adhésion à l'Organisation nous rapproche de l'idéal de l'universalité.

207. Voilà 10 ans, l'Assemblée générale s'est réunie en session extraordinaire pour examiner les relations économiques entre pays développés et pays en développement. Après des semaines de débats longs et épuisants, l'Organisation a adopté une résolution recommandant l'installation d'un nouvel ordre économique international [*résolution 3201 (S-VI)*]. Cette recommandation historique a trouvé un écho dans le monde et a suscité des espoirs parmi nombre de pays pauvres en développement. Un nouvel optimisme était né et de nombreux pays ont été amenés à penser que l'Organisation avançait vers les objectifs indispensables de justice économique et d'équitabilité.

208. La foule d'activités qui a suivi ce nouvel optimisme a conduit nombre de commentateurs à appeler les années 70 "la décennie des négociations". Bien que celle-ci paraisse maintenant comme le début d'une fausse aube, la sixième session extraordinaire de l'Assemblée a néanmoins permis d'adopter des recommandations audacieuses dans le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international [*résolution 3202 (S-VI)*] qui, si elles avaient été pleinement respectées, auraient permis de sauver le monde de la récession désastreuse actuelle. A la plus grande consternation et déception des pays en voie de développement, ce programme a été rendu inefficace du fait du refus de certains Membres de l'Organisation de permettre que des mesures utiles soient prises en vue de sa mise en œuvre. L'insuccès de la communauté internationale à se montrer à la hauteur des défis et des opportunités de l'époque semble avoir eu des conséquences économiques graves qui minent l'ordre social des pays riches et menacent l'existence même d'un grand nombre de pays du tiers monde.

209. Aujourd'hui, la dure réalité économique de la condition africaine est que des millions d'êtres sont menacés par la famine, la malnutrition, l'analphabétisme et la pauvreté la plus abjecte. Ces dernières années, les économies des pays africains ont souffert d'une baisse considérable de croissance et de la production des biens et services. Cette tendance, qui s'était déjà manifestée au cours des années 70, s'est aggravée ces trois dernières années, entraînant des taux de croissance déprimants sinon la stagnation totale. Le résultat est une chute dangereuse des niveaux de vie déjà précaires, la famine généralisée et la dégradation de la petite mais vitale infrastructure et même de l'environnement.

210. Les raisons de ce déclin sont nombreuses et diverses. Parmi les plus importantes, il convient de citer la récente récession mondiale sévère qui a eu des effets si néfastes pour les économies et les capacités de production de nombre de pays africains et le refus obstiné de nos partenaires commerciaux de payer des prix justes et rémunérateurs pour nos matières premières et nos produits de base.

211. En outre, dans un système commercial international qui exige que les pays en développement négocient les prix pour leurs principales matières premières et produits de base alors qu'ils doivent payer les prix de plus en plus élevés fixés par les transformateurs de ces mêmes matières premières et produits de base, il est inévitable que les membres les plus faibles du système soient acculés à la faillite.

212. Pour l'Afrique, ces divers facteurs ont été encore aggravés par la sécheresse la plus sévère que le continent ait connue depuis un siècle et qui a causé une chute catastrophique de la production alimentaire et de grandes pertes en vies humaines du fait de la famine et de la malnutrition.

213. Le problème aigu de la dette des pays du tiers monde, en particulier en Amérique latine, préoccupe la communauté internationale depuis plus de deux ans. Les conditions difficiles qui sont liées à ces dettes constituent aujourd'hui un obstacle à la reprise économique et au développement d'un bon nombre de pays touchés.

214. Devant l'étendue et l'acuité des problèmes que je viens de décrire, il est évident que les peuples africains ne peuvent à eux seuls empêcher l'effondrement économique imminent qui menace un grand nombre de leurs nations appauvries. Tout en reconnaissant que les gouvernements africains doivent continuer à porter la responsabilité du bien-être de leurs peuples, nous estimons qu'il appartient à la communauté internationale, dans un esprit de solidarité et dans la réaffirmation de notre interdépendance mutuelle, de nous aider à éviter la catastrophe qui menace aujourd'hui l'Afrique.

215. Il faut donc répondre à cette crise d'une façon hardie, novatrice et généreuse afin qu'ensemble nous puissions trouver des solutions durables aux problèmes éternels du continent.

216. Plus précisément, la communauté internationale devra s'attaquer aux termes de l'échange défavorables qui affectent l'économie de la plupart des pays du tiers monde en général. A cet égard, il faut envisager impérativement une réforme des institutions financières existantes, une réduction des taux d'intérêt actuels néfastes et la libéralisation du commerce mondial.

217. En outre, la délégation de la Sierra Leone estime que, en recherchant une solution aux nombreux problèmes auxquels est confronté le continent africain, on ne saurait trop souligner la nécessité d'intensifier la coopération économique au sein des institutions multilatérales et spécialisées, notamment au sein de la Banque mondiale, de la FAO et du PNUD. Ces institutions doivent pouvoir bénéficier d'une aide financière accrue et obtenir les ressources nécessaires pour être en mesure d'assumer leurs tâches plus efficacement.

218. C'est pourquoi mon gouvernement regrette beaucoup que, face à la gravité de la situation économique de l'Afrique, le Conseil économique et social n'ait pu prendre les mesures qui s'imposaient lorsqu'il

a examiné cette question lors de sa seconde session ordinaire en juillet dernier. Nous espérons que, lorsque l'Assemblée générale se penchera sur ce point, elle jugera utile de recommander les mesures nécessaires pour y remédier.

219. La pénurie critique des devises étrangères a mis un terme au développement industriel et les capacités existantes sont soit inutilisées, soit utilisées partiellement. Tous ces facteurs ont contribué à provoquer l'instabilité dans un certain nombre de nos pays. Il est donc indispensable que la communauté internationale conjugue ses efforts, en collaboration avec les gouvernements africains, pour renverser cette tendance dangereuse.

220. A propos de la coopération internationale, je souhaiterais faire quelques commentaires au sujet de deux conférences internationales qui viennent de s'achever. Je fais allusion à la deuxième Conférence internationale sur la population, qui s'est tenue à Mexico en août, et à la quatrième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, qui s'est tenue à Vienne en août également. A cet égard, je voudrais, une fois de plus, remercier, au nom du Gouvernement de la Sierra Leone, le Mexique et l'Autriche qui ont accueilli ces deux réunions importantes.

221. Les questions démographiques revêtent aujourd'hui une importance de plus en plus grande. Presque tous les gouvernements se rendent compte de plus en plus que leurs plus grandes ressources sont les ressources humaines.

222. Pour nous, en Afrique, il s'est avéré que les problèmes de développement sont le niveau particulièrement élevé d'analphabétisme, le niveau très bas de connaissances techniques, le peu de réussite au niveau des cadres moyens, le faible intérêt ou même le manque d'intérêt professé à l'égard de la recherche et du développement, une infrastructure minime et une pénurie chronique de capitaux.

223. Il est évident que si nous voulons résoudre ces problèmes nous devons prendre d'urgence des mesures pour améliorer et développer nos ressources humaines.

224. Pour sa part, le Gouvernement de la Sierra Leone continue à penser que le problème du développement démographique ne saurait être séparé du développement socio-économique en général. Mon gouvernement est fermement convaincu que toutes les activités économiques doivent viser à améliorer l'individu afin de lui permettre d'apporter une contribution utile au développement national. Nous sommes donc certains que les résultats de la Conférence de Mexico créeront l'élan et la volonté politique nécessaires pour mettre en œuvre une coopération internationale accélérée et fructueuse dans ce domaine capital.

225. C'est pourquoi j'aimerais dire combien mon gouvernement apprécie le rôle que jouent le PNUD et le FNUAP en aidant les pays en développement à mettre en œuvre leurs politiques et leurs programmes. Ma délégation renouvelle son appel afin que des ressources plus importantes soient mises à la disposition de ces deux organismes pour leur permettre de s'acquitter de leur tâche.

226. L'industrialisation, comme la démographie, est un élément central du développement économique et social de chaque pays. Ma délégation a pris note du rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel mais regrette que la question de l'encouragement de l'industrialisation dans les pays en développement continue d'être assombrie par le jugement politique des pays avancés. Ainsi, malgré sa modestie, l'objectif de 50 millions de dollars pour le Fonds des Nations Unies pour le développement industriel n'a toujours pas été atteint.

227. En outre, la quatrième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel n'a pu parvenir à un accord sur une déclaration commune en raison de la résistance dont ont fait preuve un certain nombre de délégations. Nous espérons cependant que les quelques progrès qui ont été réalisés à Vienne serviront de base à nos efforts communs en vue d'atteindre les objectifs énoncés dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels[4].

228. Ma délégation a noté avec satisfaction l'accent qu'ont mis un certain nombre de délégations de tous bords, à la Conférence de Vienne, sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique. Il est évident que la communauté internationale doit faire des efforts particuliers pour assurer le développement industriel de l'Afrique qui compte le plus grand nombre des pays les moins développés, afin de permettre à ce continent de sortir de l'état de pauvreté dans lequel il reste confiné.

229. Je voudrais maintenant passer à la situation politique du monde.

230. Ces dernières années, les Nations Unies se sont trouvées en présence d'un certain nombre de problèmes complexes et dangereux dont un grand nombre menacent l'existence même de l'humanité. L'accumulation et le perfectionnement des armes nucléaires, qui font peser sur la planète le danger d'une destruction nucléaire, constituent le plus grave de ces défis. Aujourd'hui, nous constatons avec une inquiétude croissante que la course aux armements s'étend à l'espace extra-atmosphérique.

231. La délégation de la Sierra Leone, en s'appuyant sur les leçons de l'histoire, estime que cette course aux armements qui se poursuit sans fin, le perfectionnement des armes de destruction massive et l'acquisition de la puissance nucléaire par un grand nombre de nations risquent de nous conduire inexorablement à la guerre, soit de façon délibérée, soit à la suite d'un accident ou d'un mauvais calcul.

232. Mon pays, comme les autres membres de l'Assemblée, est directement intéressé dans la prévention d'une catastrophe nucléaire. C'est pourquoi, plus que tout autre chose, nous exigeons que cesse l'accroissement sans précédent de l'arsenal militaire. Nous réitérons notre appel, en particulier à l'Union soviétique et aux Etats-Unis, et à tous les autres pays qui ont accumulé des armes nucléaires, pour qu'ils reprennent les négociations visant à freiner et réduire les tensions croissantes engendrées par ces accumulations d'armements. Nous les prions instamment d'entamer les négociations en vue d'éliminer la menace d'anéantissement que représente la militarisation de l'espace extra-atmosphérique. En conséquence nous accueillons avec

satisfaction la reprise des contacts entre les Gouvernements de l'Union soviétique et des Etats-Unis et nous espérons qu'ils aboutiront à des résultats fructueux.

233. La persistance de nombreux conflits régionaux potentiellement dangereux dans certaines parties du monde est également une menace pour la paix et la stabilité internationale. Cette situation continue à s'aggraver en raison du recours à la force armée pour résoudre les différends internationaux, contrairement aux dispositions de la Charte des Nations Unies.

234. Un des conflits qui préoccupent toujours le Gouvernement de la Sierra Leone est la guerre fratricide qui se poursuit entre l'Iran et l'Iraq. Cette guerre qui n'a que trop duré a causé de lourdes pertes humaines et a tari les ressources humaines et économiques de ces pays. Sa persistance menace la paix et la stabilité internationales. Le Gouvernement de la Sierra Leone renouvelle, en conséquence, son appel à l'Iran et à l'Iraq pour qu'ils se rangent à l'avis de la communauté internationale en mettant rapidement un terme à ce conflit et en entamant un dialogue constructif pouvant susciter la confiance mutuelle.

235. Le bruit du canon qui se fait encore entendre, de temps à autre, au Moyen-Orient, est un rappel brutal que cette région tout entière risque de connaître une explosion de violence. Notre responsabilité collective nous oblige à faire en sorte qu'une telle explosion ne se produise dans cette région. Nous devons déployer des efforts communs pour concilier la juste colère des Palestiniens auxquels on continue de refuser la patrie qui est la leur et le besoin d'Israël de vivre à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues. La délégation de la Sierra Leone, par conséquent, souscrit à l'appel de la communauté internationale en faveur d'une conférence sur le Moyen-Orient avec la participation entière et égale de toutes les parties au conflit.

236. Le problème de Chypre, nation divisée en dépit de la volonté de sa population, retient toujours l'attention de mon gouvernement. L'Organisation, garante de la sécurité et de l'intégrité de toutes les nations, des petites en particulier, ne saurait garder le silence et permettre que la division actuelle de Chypre devienne permanente.

237. Par conséquent, mon pays renouvelle son appel pour le retrait des forces étrangères de Chypre et pour que les deux communautés recherchent, ensemble, une solution appropriée à leurs problèmes sans violer la souveraineté et l'intégrité territoriale de Chypre, pays indépendant et non aligné. Nous avons accueilli avec satisfaction l'initiative du Secrétaire général qui, dans l'exercice de ses bons offices, tente de rapprocher toutes les parties au différend.

M. A. Sallam (Yémen), vice-président, prend la présidence.

238. Parlant de nations divisées, nous devons dire que nous regrettons et non sans inquiétude que la péninsule coréenne demeure divisée, ce qui empêche son peuple dynamique de jouer le rôle qui lui revient au sein de la communauté internationale. Nous connaissons les propositions qui ont été faites par les deux parties au sujet des négociations, mais nous déplorons que des conditions préalables aient été imposées, car elles ne servent qu'à faire obstacle à la solution du problème. La Sierra Leone est fermement convaincue que le problème coréen, comme celui de toutes les nations divisées, devrait être réglé de façon pacifique par le peuple coréen lui-même, grâce au dialogue et à la négociation.

239. Puisque nous recherchons une solution pacifique aux nombreux problèmes qui se posent à l'Organisation aujourd'hui, mon gouvernement exprime sa profonde préoccupation du fait que le régime raciste de Pretoria, méprisant totalement l'opinion mondiale et les obligations auxquelles il a souscrit aux termes de la Charte des Nations Unies, continue à tuer, à mutiler et à brutaliser son propre peuple et à mettre en danger la paix et la sécurité de toute l'Afrique australe. Il s'agit d'un terrorisme d'Etat que l'Organisation, en particulier le Conseil de sécurité, a l'obligation de combattre et d'éliminer partout où il se manifeste.

240. Voilà six ans que le Conseil de sécurité a adopté la résolution 435 (1978) qui devait servir de base pour l'octroi de l'indépendance et du statut d'Etat à la Namibie. Malheureusement, l'introduction de problèmes extérieurs et de conditions préalables a empêché la Namibie d'accéder à l'indépendance. De ce fait, le processus de négociations s'est prolongé au cours des six dernières années et demeure sans résultat.

241. Permettez-moi de dire que ceux qui se font les champions de la liberté chez eux mais refusent de l'accorder au peuple de la Namibie ne réussiront pas, car la liberté est indivisible. Le monde ne sera pas véritablement libre tant qu'une de ses régions connaîtra l'asservissement en raison de la complicité et de l'indifférence de certains Etats Membres. La défense de la liberté n'est pas seulement un devoir national. C'est une entreprise mondiale et l'Organisation s'est solennellement et irrévocablement engagée à défendre cette cause.

242. Ma délégation invite tous les gouvernements et tous les hommes de bonne volonté à condamner vigoureusement le Gouvernement de l'Afrique du Sud pour sa politique d'oppression et elle prie instamment le Conseil de sécurité de prendre toutes les mesures énoncées dans la Charte pour obliger l'Afrique du Sud à renoncer à sa politique d'*apartheid*, car ce n'est qu'ainsi que nous pourrons réduire les tensions endémiques et généralisées qui menacent sérieusement la paix et la sécurité en Afrique australe.

243. Un petit pays comme la Sierra Leone est très conscient de la valeur de la coopération internationale. Au cours de la crise économique actuelle, mon pays a bénéficié entre autres de la coopération des pays de la Communauté économique européenne, de la Banque mondiale et du PNUD. Parmi les nombreux pays amis qui ont compris nos difficultés économiques présentes, la République fédérale d'Allemagne et la République populaire de Chine nous sont venues en aide avec une générosité exceptionnelle. Nous remercions très sincèrement ces nations amies.

244. En terminant, je voudrais exprimer la profonde reconnaissance de mon gouvernement au Secrétaire général, qui a exhorté tous les Membres de l'Organisation à redoubler leur engagement envers les principes de la Charte et qui a mis en garde la communauté internationale face à la catastrophe économique et

sociale qui menace le continent africain. Nous avons noté avec une très grande satisfaction les appels éloquents lancés par d'autres Membres de l'Organisation à cette tribune. Nous espérons que leurs appels seront suivis de mesures concrètes.

La séance est levée à 13 h 10.

NOTES

[1] Traité du Canal de Panama et Traité concernant le neutralité permanente et le fonctionnement du canal de Panama signés le 7 septembre 1977 (*The Department of State Bulletin*, vol. LXXVII, nº 1999, Washington, D.C., Government Printing Office, 197).

[2] Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, signé à Helsinki le 1er août 1975.

[3] Voir *Actes de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, sixième session, vol. I : Rapport et annexes* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.83.II.D.6), annexe VI.

[4] Voir A/10112, chap. IV.